



Recherche qualitative et quantitative sur l'économie canadienne

hiver 2019

Rapport final

Préparé à l'intention de Finances Canada

Nom du cabinet de recherche : Environics Research

Numéro de contrat : 60074-182050/001/CY

Valeur du contrat : 160 908,33 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2019-01-03

Date de livraison des services : 2019-03-19

Numéro d'enregistrement ROP 099-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada, à l'adresse : rop@fin.gc.ca

This report is also available in English



Recherche qualitative et quantitative sur l'économie canadienne – hiver 2019 **Rapport final**

Préparé à l'intention de Finances Canada par Environics Research

Mars 2019

Permission de reproduire

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Finances Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse :

por-rop@fin.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada, 2019.

Cat. No. F2-272/2019F-1-PDF

ISBN 978-0-660-30351-2

This publication is also available in English under the title *Qualitative and quantitative research on Canada's economy – Winter 2019*

Table des matières

Résumé du rapport	i
Contexte et objectifs	i
Méthodologie.....	i
Valeur du contrat	ii
Constatations principales – phase qualitative.....	iv
Constatations principales – phase quantitative	vii
Énoncé de neutralité politique et coordonnées.....	ix
Introduction	1
Contexte	1
I. Constatations détaillées – phase qualitative	2
A. Évaluation globale	2
B. Accent sur l'économie canadienne	2
C. Formation et perfectionnement professionnel.....	5
D. Caractère abordable des logements	7
E. Accès aux médicaments d'ordonnance.....	8
II. Constatations détaillées – phase quantitative	10
A. Priorités du gouvernement du Canada	10
B. Évaluation de l'économie.....	13
C. Situation financière personnelle	16
D. Indicateurs de la santé de l'économie canadienne	19
E. Logements abordables	21
F. Formation et perfectionnement professionnel.....	24
G. Conclusions	27
Annexe A : Méthodologie de la phase qualitative	28
Annexe B : Méthodologie de la phase quantitative	30
Annexe C : Guide d'animation	34
Annexe D : Questionnaire de recrutement	40
Annexe E : Questionnaire	46

Remarque : Des tableaux croisés détaillés sont fournis dans un document distinct.

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research Group afin de mener, à l'hiver 2019, une recherche qualitative et quantitative sur l'opinion publique auprès des Canadiens. Le principal objectif de cette recherche était d'explorer ce que pensent actuellement les Canadiens des sujets suivants :

- L'état de l'économie canadienne et le niveau de vie des Canadiens
- Le déficit
- L'accessibilité des logements
- Les régimes d'assurance-médicaments
- La formation axée sur l'acquisition de compétences professionnelles

La recherche vise à explorer les préoccupations et perceptions globales des Canadiens en ce qui a trait à l'état actuel de l'économie au pays, aux enjeux économiques émergents et au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie.

Méthodologie

Phase qualitative

Du 21 au 28 janvier 2019, Environics Research a tenu une série de 10 séances de discussion en groupe auprès de membres de la population générale. Deux séances ont ainsi eu lieu dans chacune des villes suivantes : Brampton, Halifax, Vancouver (banlieue), Edmonton et Trois-Rivières. Dans chacune de ces communautés, une séance a été tenue auprès de Canadiens à faible et à moyen revenus, et une autre auprès de Canadiens à revenu plus élevé. Huit de ces séances se sont déroulées en anglais et deux en français. Elles ont été réparties de la façon suivante :

Date et heure	Composition du groupe
21 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Brampton, Ontario
21 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Brampton, Ontario
22 janvier, 17 h 30, HNA	Faibles et moyens revenus – Halifax, Nouvelle-Écosse
22 janvier, 19 h 30, HNA	Revenus plus élevés – Halifax, Nouvelle-Écosse
24 janvier, 17 h 30, HNP	Faible et moyen revenus – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
24 janvier, 19 h 30, HNP	Revenus plus élevés – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
26 janvier, 11 h, HNR	Faible et moyen revenus – Edmonton, Alberta
26 janvier, 13 h, HNR	Revenus plus élevés – Edmonton, Alberta
28 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Trois-Rivières, Québec
28 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Trois-Rivières, Québec

Les discussions ont été menées auprès de Canadiens adultes (âgés de 18 ans et plus) de différents groupes d'âge, niveaux de scolarité et milieux sociodémographiques. Les séances, de 120 minutes environ, ont regroupé entre huit et dix participants (sur les dix personnes recrutées pour chacun des groupes). Les participants se sont vu offrir une somme de 100 \$ CA pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence. À Vancouver, les participants ont reçu une somme de 150 \$ puisqu'ils ont tous été recrutés dans des banlieues lointaines et que leur déplacement était plus long.

Limites : L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Phase quantitative

Du 13 février au 1^{er} mars 2019, Environics a réalisé un sondage téléphonique à échantillon aléatoire auprès de 2 006 adultes résidant au Canada en utilisant les techniques usuelles de composition aléatoire. Un échantillon de cette taille donne des résultats présentant une marge d'erreur de 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Cette marge d'erreur s'avère plus importante en ce qui concerne les sous-groupes de la population à l'étude.

L'échantillon a été stratifié par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées :

Région (% de la population)	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur*
Canada atlantique (7 %)	204	+/- 6,8
Québec (23 %)	494	+/- 4,4
Ontario (38 %)	614	+/- 3,9
Prairies/T.N.-O./Nunavut (19 %)	404	+/- 4,8
C.-B./Yukon (13 %)	290	+/- 5,7
CANADA (100 %)	2 006	+/-2,2

* En points de pourcentage, avec un coefficient de confiance de 95 %.

Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 160 908,33 \$ (TVH incluse).

Rapport

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé des principales constatations et conclusions observées, suivi d'une analyse détaillée des résultats des séances de discussion en groupe et des données du sondage. Un document distinct renferme pour sa part un ensemble de tableaux présentant les résultats obtenus à toutes les questions, en fonction de segments de la population définis par région et caractéristique démographique. Dans l'analyse détaillée, chacun de ces tableaux est associé à une question du sondage.

Dans le présent rapport, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage, à moins d'avis contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Il est également possible que les résultats nets mentionnés dans le texte ne correspondent pas exactement aux résultats individuels figurant dans les tableaux en raison de l'arrondissement.

Utilisation des constatations de la recherche. En évaluant et en analysant l'opinion des Canadiens, le gouvernement du Canada est en mesure d'avoir un meilleur aperçu de divers importants domaines politiques liés au mandat du ministère et de ses services connexes. L'information obtenue à la suite de cette recherche sur l'opinion publique sera communiquée à Finances Canada. Elle aidera le ministère dans l'établissement de priorités, le développement de politiques et la planification de programmes et de services.

Constatations principales – phase qualitative

A. Évaluation globale

Les participants étaient d'abord appelés à indiquer les bons et moins bons gestes posés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année.

- Parmi les dossiers gérés adéquatement par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, notons la collaboration avec le président des États-Unis et l'administration américaine, les récentes négociations de l'ALENA et l'image générale projetée par le Canada à l'international, la légalisation du cannabis, l'accueil des immigrants et des réfugiés et la tentative de régler les problèmes avec les peuples autochtones. Très peu de réponses étaient liées à l'économie dans ce contexte.
- Parmi les dossiers du gouvernement fédéral qui semblent s'être mal déroulés au cours de la dernière année, notons la mauvaise gestion de la légalisation du cannabis, les pipelines (à Edmonton et à Halifax, il s'agit du fait de ne pas en construire un, mais, à Vancouver et à Trois-Rivières, du fait d'avoir acheté un pipeline et de tenter de mener à terme son projet d'expansion) et les traversées illégales de la frontière. Outre quelques commentaires sur le déficit et les dépenses trop élevées, peu de personnes ont mentionné l'économie.

B. Accent sur l'économie canadienne

Les participants étaient généralement assez satisfaits de l'état général de l'économie. Les mots les plus souvent utilisés pour qualifier l'économie étaient « stable », « constante », « bonne » et « croissante ». Toutefois, bien que l'économie dans son ensemble se porte bien, les participants ont relevé que le coût de la vie au Canada est très élevé et que la population peine à joindre les deux bouts. Plusieurs personnes dans les groupes à plus faible revenu ont indiqué occuper plus d'un emploi. Certains ont aussi fait remarquer que le rendement de l'économie canadienne est inégal : certaines régions sont en plein essor tandis que d'autres éprouvent des difficultés.

La plupart des participants jugent que l'économie a été stable au cours de la dernière année, mais appréhendent des jours plus sombres en raison de l'instabilité causée par les changements d'opinion fréquents et imprévus du gouvernement américain ainsi que des répercussions du Brexit. Certains ont soulevé des inquiétudes à l'égard de la volatilité du marché boursier, de la hausse des taux d'intérêt et du faible prix du pétrole et ont dit craindre que la bulle immobilière n'éclate bientôt. Les participants se sont aussi montrés préoccupés par la façon dont le gouvernement américain actuel et le Brexit pourraient déstabiliser l'économie mondiale et par la possibilité que nous nous trouvions à la fin d'un cycle économique et que nous nous apprêtions à redescendre. Certains ont également exprimé leur inquiétude quant à leur perception de dépenses excessives de la part du gouvernement fédéral, dépenses qui, à leur avis, ne reposent sur aucun plan stratégique.

Lorsqu'invités à indiquer ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour améliorer l'état de l'économie, les participants ont le plus souvent mentionné l'exploitation accrue des énergies « vertes et propres », la construction ou la continuation d'un pipeline, la formation adéquate des jeunes, l'attraction des immigrants afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre, la réduction des taux d'intérêt et la promotion de la création d'emplois bien rémunérés. Quelques personnes ont aussi mentionné des baisses d'impôts ou l'élimination du test de résistance lors de l'achat d'une propriété. La plupart des gens se sont montrés très favorables à l'idée d'une hausse des investissements dans les infrastructures, surtout étant donné que dans la plupart des régions, les routes locales, le réseau de transport en commun et les ports sont perçus comme nécessitant des réparations et des améliorations.

Les participants étaient presque tous conscients que le gouvernement fédéral affiche actuellement un déficit, mais cette réalité n'était pas du tout une source de préoccupation. Plusieurs avaient l'impression que le gouvernement est toujours déficitaire et que tous les pays du monde se trouvent dans la même situation. Certains ont indiqué s'inquiéter vaguement de « l'énorme dette qui sera laissée à nos enfants » si le déficit n'est jamais réglé, mais personne n'a jugé nécessaire de fixer un objectif dans le but d'équilibrer le budget, certains indiquant d'ailleurs qu'un tel objectif n'est pas réaliste en raison des nombreuses variables en jeu.

C. Formation et perfectionnement professionnel

Tous les participants s'entendaient pour dire que les Canadiens ont aujourd'hui davantage besoin de formations liées à l'emploi en raison de l'évolution rapide des technologies. Ils étaient d'avis que les employeurs sont maintenant plus exigeants relativement aux compétences qu'ils attendent de leur personnel et que les employés doivent se perfectionner sur le plan professionnel pour conserver leur poste ou, advenant la perte de leur emploi, pour en trouver un nouveau.

Plusieurs participants exerçant une profession libérale ou travaillant pour de très gros employeurs ont dit que, pour eux, le perfectionnement professionnel est obligatoire et que, dans certains cas, les gens doivent suivre des cours pour conserver leur certification professionnelle.

Le temps et l'argent sont les principaux obstacles à la formation, bien que la plupart des participants qui suivent actuellement une formation le font par l'intermédiaire de leur employeur et n'ont donc pas à en payer les frais. Il a été relevé que le problème se pose principalement pour les gens qui sont actuellement sans emploi ou qui exercent un métier inférieur et qui tentent de suivre la formation nécessaire pour leur permettre de changer de carrière.

Idéalement, le gouvernement pourrait aider à rendre ce type de formation plus abordable et plus accessible. Il pourrait, par exemple, soutenir les employeurs qui offrent des formations à leurs employés, octroyer des subventions pour permettre aux gens de mettre leurs compétences à niveau et créer un crédit d'impôt personnel pour toutes les dépenses associées au perfectionnement professionnel (s'appliquant non seulement aux droits de scolarité, mais aussi aux frais de déplacement, aux manuels, etc.).

La plupart se sont avérés plutôt favorables au concept de programme de financement conjoint des formations professionnelles qui leur a été présenté. Certains ont décrit ce programme comme étant un « REER pour soi-même ». Le concept était assez simple à comprendre, mais plusieurs ont jugé qu'il était présomptueux de croire que les gens mettraient de l'argent de côté pour leurs projets de perfectionnement professionnel. Certains ont dit avoir l'impression qu'ils devraient choisir entre épargner pour leur retraite et épargner pour leur perfectionnement professionnel, et les participants plus âgés avaient tendance à accorder la priorité à leur retraite.

On a aussi noté qu'un programme de ce type pourrait bien être utile pour les gens qui jouissent déjà d'une certaine sécurité financière et qui ont la capacité d'épargner, mais qu'il n'aiderait en rien ceux qui vivent d'une paie à l'autre et qui n'ont pas du tout les moyens d'économiser.

D. Logement

Le fait de considérer l'accessibilité des logements comme problématique variait d'une ville à l'autre. À Vancouver et, dans une moindre mesure, à Brampton, cet enjeu constituait un problème de taille et les participants se sont emportés en discutant du prix élevé des logements, tant pour la location que pour l'achat d'une propriété. Ailleurs, le prix des logements était beaucoup moins problématique.

Dans l'ensemble, les gens se sont entendus pour dire qu'il est de plus en plus difficile d'épargner en vue d'une mise de fonds, puisque les salaires n'augmentent pas au même rythme que le coût de la vie. En outre, le nouveau « test de résistance » de la Société canadienne d'hypothèques et de logement oblige les gens à faire une mise de fonds plus importante.

Les participants avaient quelques idées de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider à rendre les logements plus abordables. Parmi ces mesures, notons la baisse du seuil pour une mise de fonds de 20 % à 15 % (c'est-à-dire pour éviter de payer une assurance pour prêt hypothécaire auprès de la SCHL), l'élimination du « test de résistance » ou la réduction de ses critères, l'octroi de subventions pour appuyer les mises de fonds et la baisse des taux d'intérêt.

Presque tous les participants étaient d'avis qu'il est plus avantageux d'être propriétaire que de louer un logement. Parmi les raisons données, notons la possibilité de se constituer un capital, le fait que l'argent dépensé ne sert pas à aider quelqu'un d'autre (l'idée de « se payer soi-même plutôt qu'une autre personne ») et le sentiment de sécurité qui découle du fait de posséder son propre chez-soi.

Les gens se sont montrés favorables à l'argument selon lequel il est plus logique pour le gouvernement d'encourager la construction d'un plus grand nombre de logements abordables, puisque le fait de simplement donner de l'argent aux acheteurs potentiels ne ferait qu'entraîner une hausse des prix. Cet argument a tout particulièrement trouvé écho chez les participants des marchés où les prix de l'immobilier sont gonflés, comme Toronto et Vancouver, et même, dans une moindre mesure, à Edmonton et à Halifax.

E. Assurance-médicaments

Les participants étaient très conscients du fait que certains Canadiens ne bénéficient pas actuellement d'un régime d'assurance-médicaments et n'ont pas les moyens de payer leurs médicaments. Ce problème n'a pas été relevé de façon égale dans toutes les villes, puisque les régimes d'assurance-médicaments provinciaux varient énormément sur le plan de leur couverture. La plupart des gens voient leurs médicaments couverts dans le cadre des avantages sociaux offerts par leur employeur ou, dans le cas des personnes âgées, par divers régimes provinciaux. Plusieurs ont évoqué l'exemple de certaines personnes incapables de payer leur insuline ou leur traitement contre le cancer. Certaines provinces, comme le Québec, sont déjà dotées d'un régime quasi universel d'assurance-médicaments.

En théorie, l'idée de faire en sorte que tous les Canadiens reçoivent les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin s'est avérée très intéressante et a souvent été décrite comme s'inscrivant dans les « valeurs canadiennes ». Cet accès universel aux médicaments requis a beaucoup plu aux participants.

Au départ, les gens ont préféré l'idée d'un régime d'assurance-médicaments national fonctionnant de la même façon que le système public de santé. Toutefois, certains se sont inquiétés des coûts d'un tel régime et de la façon de coordonner tous les différents régimes provinciaux existants. Certains participants à revenu plus élevé ont dit craindre qu'un régime d'assurance-médicaments national ne procure une couverture inférieure à celle dont ils bénéficient actuellement par l'intermédiaire de leur régime d'assurance collective.

L'idée d'un régime d'assurance-médicaments plus modeste axé sur les besoins des gens qui passent actuellement entre les mailles du filet était généralement plus populaire et semblait plus réaliste. Toutefois, certains se sont inquiétés de la complexité et du caractère bureaucratique d'un tel modèle et, par conséquent, préféraient la version universelle, qui rappelle la façon dont les Canadiens accèdent actuellement à la majorité des services de santé.

Constatations principales – phase quantitative

A. Priorités du gouvernement du Canada

Dans l'ensemble, les Canadiens sont d'avis que le gouvernement fédéral doit accorder son attention en priorité à l'économie, suivie par l'environnement, les soins de santé et, enfin, l'énergie, le pétrole, le gaz naturel et les pipelines. L'importance de ce dernier enjeu a d'ailleurs augmenté depuis 2018. La disparité entre les régions est toutefois plus marquée que l'année dernière : alors que l'économie était le principal enjeu mentionné dans l'ensemble du pays en 2018, elle occupe maintenant le deuxième rang derrière l'énergie, le pétrole, le gaz naturel et les pipelines en Alberta et en Saskatchewan et derrière l'environnement au Québec, tandis qu'elle se trouve à égalité avec les soins de santé dans les provinces de l'Atlantique.

B. Évaluation de l'économie

La confiance en l'économie a quelque peu baissé depuis janvier de l'an passé. Maintenant, un peu plus de quatre personnes sur dix perçoivent d'un œil favorable l'état actuel de l'économie, ce qui marque une baisse de 5 %. Près de deux personnes sur dix jugent l'état de l'économie de façon négative, un nombre qui a augmenté depuis l'an passé. Même si les Canadiens sont toujours plus susceptibles d'affirmer que l'économie canadienne se porte bien que de dire la même chose de l'économie américaine, les différences à ce sujet se font dorénavant moins marquées.

La confiance en l'économie provinciale a aussi diminué dans la plupart des régions, à l'exception du Québec et des provinces de l'Atlantique, où cette confiance a augmenté. Les résidents de la Colombie-Britannique et du Québec demeurent les plus susceptibles d'évaluer positivement l'état de l'économie de leur province, tandis que les Albertains demeurent les plus négatifs à ce sujet. Une majorité relative de Canadiens évaluent de façon négative le prix de l'essence, mais le pourcentage de répondants l'ayant évalué de façon positive a augmenté de façon significative depuis l'an passé.

C. Situation financière personnelle

Tout comme en janvier 2018, un peu plus de la moitié des Canadiens voient d'un œil positif leur situation financière personnelle (notes de 7 à 10). La plupart des répondants se montrent neutres à ce sujet et sont peu préoccupés par une perte d'emploi prochaine dans leur ménage. Les préoccupations relatives à des pertes d'emploi potentielles demeurent stables : le quart des Canadiens se montrent préoccupés par la possibilité qu'un membre de leur ménage ou eux-mêmes se retrouvent sans emploi au cours des six prochains mois.

Plus de quatre personnes sur dix qui occupent actuellement un emploi croient qu'ils feront toujours le même travail dans dix ans, et presque tous les répondants qui travailleront encore dans dix ans sont d'avis que leur travail existera toujours à ce moment. Les rares personnes qui croient que leur travail actuel n'existera plus dans dix ans expliquent principalement leur réponse par une réorganisation de leur milieu de travail ou par les avancées technologiques.

D. Indicateurs de la santé de l'économie canadienne

Huit personnes sur dix sont d'avis que la création de nouveaux emplois est un signe que l'économie se porte bien. D'autres indicateurs méritant d'être mentionnés sont la réduction du taux de pauvreté, du taux d'endettement des ménages ou du taux de chômage. La mesure la moins efficace est le ratio dette-PIB, qui est plus difficile à comprendre et à communiquer.

E. Accessibilité des logements

La majorité des Canadiens s'entendent pour dire qu'il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours et que le gouvernement devrait s'attaquer au problème de logements abordable. Les trois quarts des Canadiens sont d'avis que la pénurie de logements abordables devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral. L'accès à la propriété est très important pour les Canadiens : les trois quarts des propriétaires disent qu'il était extrêmement important pour eux d'être propriétaire plutôt que locataire, et six locataires sur dix disent qu'il est très important pour eux d'être en mesure d'être propriétaire d'une maison dans l'avenir.

F. Formation et perfectionnement professionnel

Une forte majorité de Canadiens s'entendent pour dire que les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables, que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès aux programmes de formation et que de nombreux Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation professionnelle en raison du coût de ces derniers. Les opinions sont plus partagées quant à savoir si la main-d'œuvre canadienne dispose de compétences adaptées à notre économie en constante évolution.

Près de quatre personnes sur dix sont actuellement inscrites ou prévoient de s'inscrire à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel. Les deux tiers des Canadiens sont favorables à l'idée d'un régime d'épargne pour l'éducation permanente, dans le cadre duquel le gouvernement verserait des cotisations égales aux cotisations personnelles, et près de la moitié des répondants seraient au moins quelque peu susceptibles de profiter d'un tel programme.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires générales et publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416 969-2817

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de TPSGC : 60074-182050/001/CY
Date du contrat : 2019-01-03
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Finances Canada à l'adresse suivante : por-rop@fin.gc.ca

Introduction

Finances Canada a retenu les services d'Environics Research Group afin de mener, à l'hiver 2019, une recherche qualitative et quantitative sur l'opinion publique auprès des Canadiens. Le principal objectif principal de cette recherche était d'explorer ce que pensent actuellement les Canadiens des sujets suivants :

- L'état de l'économie canadienne et le niveau de vie des Canadiens
- Le déficit
- La formation axée sur l'acquisition de compétences professionnelles
- L'accessibilité des logements
- Le régime d'assurance-médicaments

La recherche vise à explorer les préoccupations et perceptions globales des Canadiens en ce qui a trait à l'état actuel de l'économie au pays, aux enjeux économiques émergents et au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie.

Contexte

Le ministère des Finances a besoin que des études soient menées pour obtenir de l'information sur l'environnement public au sein duquel les mesures prises par le gouvernement seront communiquées. Il s'avère important que le ministère des Finances du Canada effectue des recherches sur l'opinion publique afin d'avoir un portrait juste et à jour de l'évolution de l'humeur de la population en ce qui a trait à l'état de l'économie, à son propre sentiment de bien-être économique et aux gestes posés par le gouvernement en matière économique, dans le but d'être bien au fait du contexte dans lequel les mesures qu'il prend seront communiquées.

I. Constatations détaillées – phase qualitative

A. Évaluation globale

Au début de chaque séance, les participants devaient indiquer ce que, d'après eux, le gouvernement fédéral a fait de mieux au cours de la dernière année, ainsi que sa pire erreur.

Les dossiers gérés adéquatement par le gouvernement

Parmi les dossiers gérés adéquatement par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, notons la collaboration avec le gouvernement des États-Unis, particulièrement dans le contexte des récentes renégociations de l'ALENA, l'image générale projetée par le Canada à l'international, la légalisation du cannabis, l'accueil des immigrants et des réfugiés et la tentative de régler les problèmes avec les peuples autochtones dans le cadre du processus de réconciliation et de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Certains ont également reconnu le mérite du gouvernement pour ce qui est de favoriser l'égalité entre les sexes et la diversité en général. Bien qu'une poignée de gens admettent l'apport du gouvernement quant au faible taux de chômage, les participants n'ont pour la plupart rien mentionné concernant l'économie dans ce contexte. Certains ont accordé une excellente évaluation au gouvernement fédéral tout simplement parce que celui-ci ne ressemble en rien à l'administration américaine actuelle.

Les dossiers mal gérés par le gouvernement

Parmi les dossiers du gouvernement fédéral qui semblent avoir été mal gérés au cours de la dernière année, notons la mauvaise gestion perçue de la légalisation du cannabis, les traversées illégales de la frontière par les réfugiés, l'immigration et les pipelines (à Edmonton et à Halifax, il s'agit du fait de ne pas en construire un, mais, à Vancouver et à Trois-Rivières, du fait d'avoir acheté un pipeline et de tenter de mener à terme son projet d'expansion). Un plus petit nombre de participants ont mentionné le voyage en Inde du gouvernement du Canada ou le règlement avec Omar Khadr. Certains ont également indiqué que nous cherchions querelle aux mauvais pays, en parlant de la mauvaise gestion perçue des relations avec des pays comme la Chine ou l'Arabie Saoudite où des sommes importantes pourraient être en jeu. Bien que le gouvernement ait été bien noté en général pour sa gestion des enjeux autochtones, ce sujet a aussi été soulevé comme point négatif. En effet, malgré les nombreuses excuses présentées par le gouvernement, certains participants reprochent à celui-ci son inaction une fois le temps venu de joindre le geste à la parole et de véritablement régler le problème. Très peu de participants ont mentionné des enjeux économiques dans ce contexte. Quelques commentaires ont été formulés spontanément à Edmonton au sujet du déficit ou des dépenses trop élevées et, à Brampton, certains se sont plaints des impôts de façon générale. Quelques participants de Brampton ont aussi mentionné les critères trop stricts du test de résistance de la SCHL, qui rendent trop difficile l'achat d'une propriété. À Edmonton en particulier, la péréquation a été soulevée dans ce contexte et a été critiquée en raison des sommes versées au Québec par l'Alberta.

B. Accent sur l'économie canadienne

Évaluations générales

Les participants étaient généralement assez satisfaits de l'état de l'économie du pays dans son ensemble. Lorsqu'invités à trouver un mot pour décrire l'état actuel de l'économie canadienne, ils ont le plus souvent donné des réponses plutôt positives : « stable », « constante », « bonne » et « croissante ». Les gens ayant

utilisé des mots plus négatifs ont qualifié l'économie de « chère », d'« inégale », d'« instable » et de « fragile ». Les participants de Brampton et de Trois-Rivières avaient spécialement tendance à percevoir l'économie de façon positive. Les opinions quant à l'état de l'économie étaient davantage partagées à Halifax et à Edmonton.

Malgré les mots positifs employés pour décrire l'état global de l'économie, il a aussi été relevé que, même si l'économie dans son ensemble se porte bien, le coût de la vie au Canada est de plus en plus élevé et la population peine à joindre les deux bouts. Plusieurs membres des groupes à plus faible revenu ont indiqué occuper plus d'un emploi et vivre d'une paie à l'autre. Certains ont aussi fait remarquer que le rendement de l'économie canadienne est inégal : certaines régions prospèrent tandis que d'autres éprouvent des difficultés. Les participants ont souligné les difficultés connues par l'Alberta en raison de la chute du prix du pétrole, tandis que d'autres régions telles que le Grand Toronto et la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, sont en plein essor. La disponibilité de nombreux emplois a fait consensus, et personne n'a indiqué le chômage comme source de préoccupation. On a toutefois observé que plusieurs emplois étaient précaires ou peu rémunérés.

L'économie dans une perspective d'avenir

Un consensus s'est dégagé quant au peu de changements qu'a connus l'économie au cours de la dernière année. Même si la plupart des participants ont jugé que l'économie est demeurée stable au cours des dernières années, plusieurs ont l'impression que des jours plus sombres pourraient se dessiner à l'horizon. Les gens ont parlé des incertitudes causées par l'imprévisibilité de l'administration américaine et des risques qui en découlent pour l'année à venir, ainsi que des contrecoups du Brexit et d'autres enjeux internationaux. Certaines inquiétudes ont aussi été soulevées à l'égard de la volatilité du marché boursier, de la hausse des taux d'intérêt et du prix imprévisible du pétrole et d'autres produits de base. Certains ont aussi dit se préoccuper du vieillissement de la population. Ce facteur a été mentionné plus souvent à Halifax et à Trois-Rivières, deux villes où très peu d'immigrants viennent s'ajouter à la population.

À Brampton et à Vancouver, les participants ont dit craindre que la « bulle » immobilière n'éclate bientôt; même si une baisse des prix des logements serait la bienvenue, les gens appréhendent les conséquences d'une chute trop rapide des prix. Certains participants ont aussi soulevé des inquiétudes quant à la possibilité que nous nous trouvions à la fin d'un cycle économique et que nous nous apprêtions à redescendre. Des membres des groupes à revenu plus élevé se sont aussi dits préoccupés par la possible nécessité de « corriger » le marché boursier. Enfin, certains ont exprimé leur inquiétude quant à leur perception de dépenses excessives de la part du gouvernement fédéral, dépenses qui, à leur avis, ne reposent sur aucun plan stratégique.

Mesures souhaitées de la part du gouvernement fédéral

Lorsqu'invités à indiquer ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour améliorer l'état de l'économie, les participants ont donné des réponses variées. Il a été notamment mentionné que le gouvernement devrait encourager l'entrepreneuriat, passer à des énergies plus « vertes et propres », construire un pipeline allant jusqu'aux côtes, aider les jeunes à acquérir les compétences professionnelles dont ils ont besoin, attirer des immigrants afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre, réduire les taux d'intérêt et promouvoir la création d'emplois bien rémunérés. Quelques personnes ont aussi mentionné des baisses d'impôts, la prévention d'une hausse des taux d'intérêt ou l'élimination du test de résistance lors de l'achat d'une propriété. Certains ont également mentionné la diversification des sources d'énergie afin de réduire notre dépendance au pétrole et la nécessité de transformer davantage de produits au Canada. Les participants ont souvent souligné que le fait d'accorder une plus grande importance aux politiques vertes et environnementales pourrait apporter au pays des avantages économiques à long terme. À Edmonton, la principale mesure que les gens voudraient voir le

gouvernement fédéral prendre est la construction du pipeline, qui permettrait à l'Alberta d'accéder plus facilement au marché pour son pétrole et son gaz naturel.

La plupart des gens se sont montrés très favorables à l'idée d'une hausse des investissements dans les infrastructures. Les participants de presque toutes les villes ont indiqué que le gouvernement fédéral ferait ainsi d'une pierre deux coups : de tels investissements permettraient de stimuler l'économie tout en réduisant les retards perçus sur le plan des réparations. Les gens ont parlé abondamment des réparations et améliorations dont ont besoin les routes locales, le réseau de transport en commun, les aéroports, les pipelines et les ports. Si la plupart des participants se sont montrés très favorables aux dépenses d'infrastructure, un certain scepticisme a été manifesté par certains quant à savoir si la totalité des sommes promises était réellement investie ou s'il s'agissait de dépenses inutiles.

Dette et déficit

La plupart des participants étaient conscients que le gouvernement fédéral affiche actuellement un déficit, mais plusieurs ne comprenaient pas exactement la différence entre le déficit et la dette publique. Plusieurs avaient l'impression que le gouvernement est toujours déficitaire et que tous les pays du monde sont dans une telle situation.

Dans l'ensemble, le déficit ne représentait manifestement pas une source de préoccupation majeure pour la plupart des participants. Très peu d'entre eux l'ont mentionné spontanément, et ce n'était pas perçu comme un problème important. C'est à Edmonton et à Trois-Rivières que le déficit a été mentionné comme source de préoccupation. Pour la plupart des gens, il ne s'agit que d'un nombre; les participants se demandaient d'ailleurs comment la présence d'un déficit pouvait les concerner. Certains ont aussi indiqué s'inquiéter vaguement de « l'énorme dette qui sera laissée à nos enfants » si le déficit n'est jamais réglé, mais, en général, ils ne percevaient pas ce problème comme nécessitant des mesures urgentes. Quelques participants se sont demandé ce qui arriverait si les taux d'intérêt devaient connaître une hausse importante et que le gouvernement devait payer des intérêts beaucoup plus élevés sur la dette.

Les participants ne semblaient pas souhaiter qu'un objectif ferme soit fixé dans le but d'équilibrer le budget, certains indiquant qu'un tel objectif n'était pas réaliste en raison des nombreuses variables en jeu. Les participants ont aussi réagi de façon défavorable à l'idée de tenter d'équilibrer le budget trop rapidement (c'est-à-dire d'ici un an ou deux). Une telle mesure a été perçue comme potentiellement radicale et perturbatrice et, dans certaines régions, a rappelé de mauvais souvenirs de gouvernements antérieurs ayant réduit considérablement le financement de certains programmes afin d'équilibrer le budget.

Même si le déficit n'est pas perçu comme un problème important par la plupart des gens, il symbolise pour certains des dépenses inconsidérées de la part du gouvernement. Plusieurs participants ont indiqué être prêts à payer de l'impôt et à s'accommoder du déficit tant qu'ils ont l'impression que le gouvernement dépense de manière avisée et qu'il se fixe de bonnes priorités. Certains ont formulé des commentaires sur les salaires et pensions élevés des députés et des sénateurs ou sur les trop grandes sommes consacrées à l'aide à l'étranger et à l'installation des réfugiés.

C. Formation et perfectionnement professionnel

Besoin en matière de formation liée à l'emploi

Tous les participants s'entendaient pour dire que les Canadiens ont besoin de beaucoup plus de formations liées à l'emploi qu'avant, principalement en raison de l'évolution rapide des technologies et parce que les gens ont davantage tendance à changer d'emploi plus fréquemment. La majorité des répondants étaient d'avis que les gens qui suivent davantage de formations liées à l'emploi demeurent polyvalents et aptes à l'emploi. En outre, les employeurs sont maintenant plus exigeants relativement aux compétences qu'ils attendent de leur personnel. Les employés doivent demeurer concurrentiels et se perfectionner sur le plan professionnel s'ils souhaitent obtenir une augmentation de salaire ou une promotion, ou tout simplement pour conserver leur poste ou, advenant la perte de leur emploi, pour en trouver un nouveau. Il a été noté que tous doivent se tenir au fait des nouveautés dans leur domaine et que ceux qui ne progressent pas perdent du terrain.

Les discussions portant sur les compétences professionnelles ont presque toujours dérivé spontanément vers la question des métiers spécialisés. Les participants percevaient une pénurie de main-d'œuvre formée dans les métiers spécialisés (p. ex., des électriciens, des plombiers, etc.) et soulevaient la nécessité de créer un plus grand nombre d'occasions pour les jeunes d'acquérir de telles compétences pour pourvoir ces postes.

En anglais, les termes les plus souvent utilisés pour qualifier ce type de formation étaient « professional development », « upgrading » ou « job training ». Certains ont aussi parlé de « continuing education » ou de « skills development ». Le terme « upskilling » n'était pas du tout connu; il avait tendance à être perçu comme étant trop technique et avait une connotation négative. Le terme « reskilling » a lui aussi suscité des réactions négatives. De la même façon, en français, aucun participant n'avait entendu l'expression « augmentation des compétences »; parmi les expressions plus populaires, notons le « perfectionnement » et le « développement professionnel ».

Une fois mentionnée, la question de la formation liée à l'emploi a entraîné de nombreuses discussions; toutefois, il convient de souligner que peu de participants l'ont soulevée spontanément et la percevait comme une source de préoccupation majeure pour eux, personnellement. La formation ne constituait pas un problème majeur pour les participants d'âge moyen dont la carrière était déjà bien établie.

Expérience personnelle relative à la formation professionnelle et obstacles

Plusieurs participants exerçant une profession libérale ou ayant travaillé pour de très gros employeurs ont indiqué que, pour eux, le perfectionnement professionnel était obligatoire. Dans certains cas, les gens ont indiqué devoir suivre continuellement des cours pour conserver leur certification professionnelle. Un bon nombre de participants ont dit déjà suivre des formations liées à leur emploi, souvent dans des domaines tels que la santé et la sécurité au travail, ou encore pour apprendre à utiliser de nouveaux programmes ou applications informatiques ou acquérir de nouvelles compétences en gestion des opérations. D'autres ont dit suivre des cours de rédaction, pour apprendre une nouvelle langue ou pour en savoir plus sur la conformité avec les nouvelles lois. Dans la plupart des cas, la formation professionnelle suivie par les participants était payée par l'employeur.

Lorsque les répondants percevaient des obstacles à l'obtention d'une formation liée au travail, ces obstacles se résumaient au temps ou à l'argent. Comme mentionné, la plupart des gens ont indiqué suivre actuellement une formation auprès de leur employeur, sans avoir à en payer les frais. Ils ont toutefois souligné que lorsqu'ils ont eu besoin de suivre une formation dont ils devaient assumer les frais, ceux-ci étaient souvent très élevés. Il a été

relevé que le problème se pose principalement pour les gens qui sont actuellement sans emploi ou qui exercent un métier inférieur, mal rémunéré, et qui tentent de suivre la formation nécessaire pour leur permettre de changer de carrière. Ces personnes ne seront pas en mesure de payer les frais pour suivre la formation dont ils ont besoin pour progresser.

Que peut faire le gouvernement pour éliminer les obstacles à la formation professionnelle?

Lorsqu'invités à indiquer ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour faciliter l'accès des Canadiens à l'éducation permanente, les participants ont formulé diverses suggestions. Le gouvernement pourrait, par exemple, octroyer des prêts ou des subventions aux gens qui suivent une formation, offrir des séminaires gratuits, octroyer des subventions aux employeurs pour que ceux-ci puissent donner congé à leurs employés aux fins de formation, offrir des prêts à intérêt modique pour le paiement de cours, permettre aux gens de retirer des sommes cotisées au régime d'assurance emploi et étendre la portée des programmes de prêts provinciaux tels que le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) de façon à couvrir aussi l'éducation professionnelle pour les adultes. Peu de participants pouvaient nommer spontanément des programmes gouvernementaux destinés à cette fin. Certains ont mentionné le régime enregistré d'épargne-études ou des programmes provinciaux, et un petit nombre seulement avait entendu parler du Régime d'encouragement à l'éducation permanente.

Les participants ont pris connaissance d'un potentiel programme d'aide du gouvernement fédéral en matière d'éducation permanente et de formation professionnelle. Ils devaient indiquer ce qu'ils pensent d'un programme dans le cadre duquel « le gouvernement fédéral et eux-mêmes, en tant qu'individus, pourraient financier conjointement leurs projets et besoins futurs de formation (par exemple, par des primes en vertu de l'assurance emploi ou d'un autre programme). Dans ce genre de régime, l'argent mis de côté par le participant serait égalé, d'une façon ou d'une autre, par le gouvernement. L'argent pourrait ensuite servir à financer une formation plus tard dans la vie des participants. »

La plupart des participants étaient très favorables au programme de financement conjoint proposé. Ils étaient d'avis que la principale difficulté découlerait de leur propre part du financement. Certains ont décrit ce programme comme étant un « REER pour soi-même ». D'autres se sont demandé pourquoi ils ne pourraient pas simplement utiliser les sommes cotisées au régime d'assurance emploi au fil des années. Le concept était suffisamment facile à comprendre, et plusieurs se sont dit que toute aide était la bienvenue. Les participants voulaient s'assurer que ce programme serait facultatif et qu'ils ne seraient pas obligés d'y cotiser si l'éducation permanente ne les intéressait pas. Ils voulaient aussi savoir s'ils pourraient récupérer leurs cotisations avec intérêt s'ils décidaient de ne suivre aucun cours.

Il a toutefois été noté qu'il était présomptueux de croire que les gens mettraient de l'argent de côté pour leurs projets de perfectionnement professionnel. Cela présuppose également que les contribuables auront l'idée de planifier à cette fin, ce qui n'est souvent pas le cas. Certains ont dit avoir l'impression qu'ils devraient choisir entre épargner pour leur retraite et épargner pour leur perfectionnement professionnel, et les participants plus âgés avaient tendance à accorder la priorité à leur retraite. D'autres ont fait remarquer que le besoin de formation, surtout s'il découle d'un changement de carrière, est rarement prévu des années à l'avance; il provient plus souvent d'un coup de tête. Par conséquent, le soutien offert par le gouvernement devrait tenir compte du caractère spontané de ce besoin. On a aussi noté que ce type de programme pourrait être utile pour les gens qui jouissent déjà d'une certaine sécurité financière et qui ont la capacité d'épargner, mais qu'il n'aiderait en rien ceux qui vivent d'une paie à l'autre et qui n'ont pas du tout les moyens d'économiser.

D. Accessibilité des logements

Le logement comme source de préoccupation

Le fait de considérer l'accessibilité des logements comme problématique variait énormément d'une ville à l'autre. À Vancouver et, dans une moindre mesure, à Brampton, cet enjeu était perçu comme un problème considérable et les participants se sont emportés en discutant du prix élevé des logements, tant pour la location que pour l'achat d'une propriété. Dans ces deux villes, les participants ont souligné le « décalage » entre le prix des logements et le salaire de la population. À Vancouver, plusieurs ont raconté des anecdotes d'adultes devant vivre avec leurs parents en raison du coût élevé des logements. Les gens se sont faits à l'idée que leurs enfants ne pourraient probablement jamais devenir propriétaires dans la région de Vancouver. À Brampton, il a été abondamment question de la difficulté croissante pour les gens d'acheter une propriété en raison de la hausse des taux d'intérêt et des critères plus stricts du « test de résistance » de la SCHL. Ailleurs, le prix des logements était beaucoup moins problématique. À Halifax et à Trois-Rivières, les participants ont indiqué que le logement était plutôt abordable pour la plupart des particuliers, bien que certaines préoccupations aient été soulevées à Halifax quant à la destruction des habitations à loyer modique pour faire place à des condos et à la hausse considérable des loyers dans le centre-ville.

Dans toutes les villes, les gens s'entendaient pour dire qu'il est de plus en plus difficile d'épargner en vue d'une mise de fonds, puisque les salaires n'augmentent pas au même rythme que le coût de la vie. Le prix du logement dans des villes telles que Toronto et Vancouver semble tellement exorbitant que les gens se demandent comment il est possible de faire une mise de fonds sans être indépendant de fortune. En outre, le nouveau « test de résistance » de la SCHL oblige les gens à faire une mise de fonds plus importante.

Presque tous les participants jugeaient très important d'être propriétaire plutôt que de louer leur logement. Parmi les raisons données, notons la possibilité de se constituer un capital, le fait que l'argent dépensé ne sert pas à aider quelqu'un d'autre (l'idée de « se payer soi-même plutôt qu'une autre personne ») et le sentiment de sécurité qui découle du fait de posséder son propre chez-soi. Le fait de posséder une propriété procure un sentiment de sécurité, et les participants étaient d'avis que tous y aspirent. On reconnaissait toutefois qu'être propriétaire ne convient pas à tout le monde et que la location constitue une bonne solution de rechange, surtout pour les plus jeunes et les gens à faible revenu. Même si la majorité des participants souhaitaient posséder une propriété, tous ont reconnu que notre société insiste beaucoup trop sur l'accès à la propriété et que cet objectif devient de plus en plus inaccessible pour plusieurs.

Mesures du gouvernement en matière de logement

Les participants avaient quelques idées de mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider à rendre le logement plus abordable. Parmi ces mesures, notons la baisse du seuil pour une mise de fonds de 20 % à 15 % (c'est-à-dire pour éviter de payer une assurance pour prêt hypothécaire auprès de la SCHL), l'élimination du « test de résistance » ou la réduction de ses critères, l'octroi de subventions pour aider les gens à faire une mise de fonds et la baisse des taux d'intérêt. À Vancouver, il a été question de mesures pour réduire la spéculation immobilière. Relativement peu de participants ont proposé spontanément des mesures sur le plan de l'offre, qui exigeraient que le gouvernement favorise la construction de logements abordables dans le but d'en faciliter l'accès pour les Canadiens.

En général, les gens se sont montrés favorables à l'argument selon lequel il est plus logique pour le gouvernement de trouver des façons d'encourager la construction d'un plus grand nombre de logements abordables plutôt que de simplement donner de l'argent aux acheteurs potentiels, ce qui ne ferait

probablement qu'entraîner une hausse des prix. Pour illustrer cette idée, un participant de Vancouver a laissé entendre qu'en nourrissant la bête, on ne fait que l'aider à croître. Cet argument a tout particulièrement trouvé écho chez les résidents des marchés où les prix de l'immobilier sont gonflés, comme Toronto et Vancouver, et même, dans une moindre mesure, à Edmonton et à Halifax. À Trois-Rivières, où le logement est déjà très abordable et abondant, les participants ont adopté l'opinion inverse. Ils préféreraient que du soutien soit offert aux acheteurs plutôt qu'à la subvention de nouvelles constructions. Ils ont dit craindre qu'une augmentation de l'offre de logements ne diminue la valeur de l'immobilier et ne nuise à la revente de propriétés plus anciennes.

Les participants ont aussi formulé plusieurs idées lorsqu'ils ont été invités à indiquer ce que le gouvernement pourrait faire exactement pour accroître l'offre de logements abordables. À Halifax, on a émis certaines idées concernant l'assouplissement des règlements de zonage afin de favoriser la construction d'habitations à loyer modique et de logements pour personnes handicapées. Dans d'autres communautés, les gens ont proposé d'intervenir auprès des promoteurs immobiliers pour que les nouvelles constructions comprennent des habitations à loyer modique. À Vancouver, les gens se sont inquiétés du manque d'espace pour construire des logements, la ville étant confinée entre les montagnes et l'océan. Certains ont toutefois suggéré d'exiger l'occupation des résidences vacantes.

E. Accès aux médicaments d'ordonnance

L'accès aux médicaments comme source de préoccupation

Presque tous les participants étaient conscients du fait que certains Canadiens sont laissés pour compte et n'ont pas les moyens de payer leurs médicaments d'ordonnance. Le fait de considérer cette situation comme un problème variait toutefois considérablement d'une ville à l'autre, puisque les régimes d'assurance-médicaments provinciaux varient énormément sur le plan de leur couverture. À Trois-Rivières, les gens bénéficient déjà d'un régime provincial quasi universel d'assurance-médicaments. À Vancouver et, dans une moindre mesure, à Halifax, les gens connaissaient les régimes provinciaux qui comblent déjà bon nombre des lacunes soulevées, mais plusieurs se sont plaints du coût de l'insuline et de certains médicaments très chers contre le cancer. À Brampton, il a été abondamment question du fait que le gouvernement provincial finance depuis peu les médicaments pour les résidents âgés de moins de 26 ans.

La plupart des participants ont indiqué que leurs médicaments sont actuellement couverts dans le cadre des avantages sociaux offerts par leur employeur ou, dans le cas des personnes âgées, par divers régimes provinciaux. Seul un petit nombre de participants ont indiqué payer personnellement leurs médicaments.

Réactions à l'égard des modèles d'assurance-médicaments

En anglais, le terme « pharmacare » était peu connu et, dans certains cas, a été confondu avec d'autres programmes (par exemple, en Nouvelle-Écosse, le régime d'assurance-médicaments pour les aînés s'appelle Pharmacare). Les participants supposaient qu'il s'agissait d'un programme qui permettrait de faciliter l'accès aux médicaments pour certaines personnes. Lorsqu'invités à indiquer comment la société pourrait régler le problème de l'inaccessibilité des médicaments, les participants ont suggéré d'utiliser davantage les médicaments génériques ou de demander à certains programmes gouvernementaux de subventionner les médicaments pour les gens à faible revenu qui n'ont pas les moyens de les payer. Certains ont aussi proposé spontanément de rendre les médicaments gratuits, comme le sont d'autres aspects du système de santé.

En théorie, l'idée de faire en sorte que tous les Canadiens reçoivent les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin s'est avérée très intéressante pour les participants. Plusieurs ont mentionné qu'un tel accès universel aux

médicaments s'inscrit dans les « valeurs canadiennes » et ont manifesté leur souhait qu'un tel programme voit le jour.

Le concept d'assurance-médicaments a été un peu plus difficile à transmettre au Québec, puisque la RAMQ offre déjà une telle couverture. En effet, la loi en vigueur dans la province exige que tous les résidents soient couverts, que ce soit par la RAMQ ou par l'intermédiaire d'un employeur. Par conséquent, l'idée d'un régime national semblait redondante.

Au départ, les gens se sont montrés plutôt favorables à l'idée d'un régime d'assurance-médicaments national fonctionnant de la même façon que le système public de santé. Toutefois, certains se sont inquiétés des coûts d'un tel régime et de la façon de coordonner tous les différents régimes provinciaux et les listes de médicaments existantes. On a souligné que si un tel programme permet aux employeurs d'économiser en éliminant les régimes d'assurance-médicaments qu'ils paient actuellement, le gouvernement pourrait récupérer cette somme en augmentant les cotisations sociales. Certains participants à revenu plus élevé craignaient qu'un régime d'assurance-médicaments national ne procure une couverture inférieure à celle dont ils bénéficient actuellement par l'intermédiaire de leur régime d'assurance collective.

L'idée d'un régime d'assurance-médicaments plus modeste s'adressant uniquement aux gens qui passent actuellement entre les mailles du filet et ciblant davantage les personnes à faible revenu était généralement plus populaire et semblait plus réaliste. Toutefois, certains se sont inquiétés de la complexité et du caractère bureaucratique d'un tel modèle et, par conséquent, ont dit préférer la version universelle, qui rappelle la façon dont les Canadiens accèdent actuellement à la majorité des services de santé.

II. Constatations détaillées – phase quantitative

A. Priorités du gouvernement du Canada

L'économie demeure la priorité sur laquelle le gouvernement fédéral devrait porter son attention, selon les Canadiens.

Les Canadiens ont été invités à se pencher sur les enjeux auxquels le pays doit faire face à l'heure actuelle et à préciser celui sur lequel, à leur avis, le gouvernement fédéral devrait le plus axer ses efforts. Les réponses fournies dans le cadre cette vague reflétaient celles des vagues précédentes, et aucun enjeu n'est particulièrement ressorti. Au premier rang de ces priorités se trouve l'économie, mentionnée par environ un Canadien sur six (15 % des répondants, soit une baisse par rapport aux plus de deux répondants sur dix en janvier 2018), de même que la création d'emplois ou la diminution du taux de chômage. Un plus grand nombre de Canadiens considèrent l'environnement comme une priorité. Dans cette vague, plus d'une personne sur dix (13 %) mentionne l'environnement, des résultats supérieurs aux soins de santé, mentionnés par 9 % de la population. Il convient de noter qu'une personne sur dix (9 %) affirme maintenant que le gouvernement fédéral devrait d'abord concentrer ses efforts sur l'enjeu de l'énergie, du pétrole, du gaz naturel et des pipelines, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport à la même période l'an passé, où seul 1 % des répondants ont mentionné cet enjeu. Moins d'une personne sur dix mentionne d'autres enjeux précis, par exemple l'immigration et les réfugiés (6 %), la responsabilité du gouvernement (5 %) et l'éducation (5 %).

Enjeux gouvernementaux prioritaires – priorité absolue

Priorité	Février 2019 n = 2 006	Janvier 2018 n = 2 006	Septembre 2017 n = 2 000
Économie/emplois (net)	15 %	23 %	18 %
<i>Économie/enjeux économiques</i>	11 %	17 %	11 %
<i>Emplois/enjeux liés au chômage</i>	4 %	7 %	6 %
Environnement (net)	13 %	8 %	9 %
<i>Enjeux environnementaux</i>	9 %	6 %	6 %
<i>Changements climatiques/réchauffement de la planète</i>	4 %	2 %	3 %
Soins de santé/hôpitaux	9 %	9 %	9 %
Énergie/enjeux liés au pétrole et au gaz/pipelines	9 %	1 %	1 %
Immigration/réfugiés	6 %	6 %	7 %
Représentation/responsabilité gouvernementale	5 %	4 %	2 %
Éducation/écoles	5 %	5 %	4 %
Enjeux sociaux (en général)	4 %	4 %	3 %
Criminalité/sécurité nationale	3 %	3 %	4 %
Dépenses gouvernementales/budget/déficit	3 %	3 %	3 %
Itinérance/pauvreté	2 %	3 %	3 %
Coût de la vie/dette/factures	2 %	2 %	2 %
Impôts	2 %	4 %	5 %
Affaires étrangères/commerce international	2 %	3 %	5 %
Enjeux liés aux aînés	2 %	3 %	2 %
Logement abordable/enjeux liés au logement	2 %	2 %	1 %
Enjeux autochtones	1 %	2 %	3 %
Disparité de revenus/salaire minimum	1 %	2 %	2 %
Infrastructures/routes	1 %	1 %	1 %
Autre	1 %	2 %	4 %
Je ne sais pas/je refuse de répondre	15 %	12 %	13 %

1A. (T) Songez aux enjeux auxquels le Canada doit faire face à l'heure actuelle; sur lequel de ces enjeux le gouvernement du Canada devrait-il le plus axer ses efforts, selon vous?

Dans cette vague, l'enjeu englobant l'économie et l'emploi n'est pas celui le plus souvent mentionné dans toutes les provinces. Il arrive au deuxième rang derrière l'énergie, le pétrole, le gaz naturel et les pipelines en Alberta (24 % et 30 % respectivement) et en Saskatchewan (15 % et 21 % respectivement). Il arrive aussi au deuxième rang au Québec, mais cette fois derrière l'environnement (10 % et 21 %), tandis qu'il est à égalité avec l'environnement en Colombie-Britannique (14 % et 15 %) et avec les soins de santé dans la région de l'Atlantique (18 % chacun). L'économie continue d'être davantage une priorité pour les hommes (18 %, comparativement à 13 % chez les femmes) et pour les Canadiens dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ ou détenant plus qu'un diplôme d'études secondaires. L'attention portée à l'environnement est plus grande chez les titulaires d'un diplôme universitaire (21 %). Les soins de santé sont plus souvent mentionnés par les femmes (12 %, comparativement à 5 % chez les hommes) et par les répondants âgés de 35 ans ou plus (11 %).

Les répondants ont également été invités à nommer d'autres enjeux prioritaires. Ces autres enjeux correspondent de près à ceux choisis comme priorité absolue. Lorsqu'on combine les réponses à ces deux

questions, on note que le quart des répondants citent un aspect lié à l'économie ou aux emplois (des résultats en baisse par rapport à 2018) et que deux répondants sur dix mentionnent l'environnement (une hausse par rapport à 2018). Le nombre de mentions des enjeux liés à l'énergie et aux pipelines a augmenté considérablement, mais les autres réponses demeurent généralement semblables. Les réponses données dans les différents sous-groupes font écho à celles pour la priorité absolue.

Enjeux gouvernementaux prioritaires – priorités

Net : priorité absolue + autres priorités	Février 2019 n = 2 006	Janvier 2018 n = 2 006
Économie/emplois (net)	24 %	31 %
<i>Économie/enjeux économiques</i>	<i>17 %</i>	<i>23 %</i>
<i>Emplois/enjeux liés au chômage</i>	<i>8 %</i>	<i>9 %</i>
Environnement (net)	20 %	14 %
<i>Enjeux environnementaux</i>	<i>15 %</i>	<i>11 %</i>
<i>Changements climatiques/réchauffement de la planète</i>	<i>5 %</i>	<i>3 %</i>
Soins de santé/hôpitaux	16 %	16 %
Énergie/enjeux liés au pétrole et au gaz/pipelines	14 %	3 %
Immigration/réfugiés	12 %	11 %
Éducation/écoles	11 %	10 %
Représentation/responsabilité gouvernementale	9 %	7 %
Enjeux sociaux (en général)	8 %	9 %
Criminalité/sécurité nationale	7 %	7 %
Dépenses gouvernementales/budget/déficit	6 %	5 %
Impôts	6 %	7 %
Affaires étrangères/commerce international	5 %	5 %
Itinérance/pauvreté	4 %	5 %
Coût de la vie/dette/factures	4 %	4 %
Enjeux liés aux aînés	4 %	5 %
Logement abordable/enjeux liés au logement	4 %	3 %
Enjeux autochtones	3 %	4 %
Disparité de revenus/salaire minimum	2 %	3 %
Infrastructures/routes	2 %	2 %
Autre	1 %	4 %
Je ne sais pas/je refuse de répondre	15 %	12 %

1A. (T) Songez aux enjeux auxquels le Canada doit faire face à l'heure actuelle; sur lequel de ces enjeux le gouvernement du Canada devrait-il le plus axer ses efforts, selon vous?

1B. Y a-t-il d'autres enjeux?

B. Évaluation de l'économie

L'état actuel de l'économie canadienne

Un peu plus de quatre personnes sur dix perçoivent d'un œil favorable l'état actuel de l'économie; près de deux personnes sur dix en ont une opinion négative, ce qui représente une hausse par rapport à l'année passée.

Plusieurs questions ont été posées au sujet du bien-être économique actuel. Les personnes interrogées devaient répondre à ces questions à l'aide d'une échelle allant de 1 (désastreux) à 10 (excellent) pour chacun des facteurs présentés.

Questionnés sur l'état actuel de l'économie canadienne, un peu plus de quatre répondants sur dix le qualifient de « bon » (notes de 7 à 10), un peu moins de quatre sur dix se montrent neutres (notes de 5 ou 6) et près de deux personnes sur dix sont d'avis qu'il est « mauvais » (notes de 1 à 4). Les répondants sont légèrement plus nombreux qu'en janvier 2018 à croire que l'économie va mal, et cette hausse correspond à une diminution du nombre de répondants qui jugent que l'économie va bien. Ces résultats correspondent de près à ceux observés dans le cadre de la phase qualitative, qui laissait aussi entendre que la plupart des gens sont satisfaits de l'état actuel dans lequel se trouve l'économie canadienne.

État actuel de l'économie

Date	Perception positive (7 à 10)	Perception neutre (5 ou 6)	Perception négative (1 à 4)
Février 2019	43 %	37 %	18 %
Janvier 2018	48 %	38 %	13 %
Septembre 2017	48 %	36 %	15 %
Octobre 2016	37 %	41 %	20 %
Février 2016	23 %	46 %	31 %
Février 2015	40 %	43 %	17 %
Janvier 2014	46 %	41 %	12 %
Janvier 2013	52 %	38 %	10 %
Février 2012	47 %	40 %	12 %
Février 2011	47 %	41 %	11 %
Février 2010	34 %	48 %	17 %
Novembre 2009	36 %	47 %	17 %

Q2a Comment évaluez-vous l'état actuel de l'économie canadienne? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez cet état désastreux et 10, que vous le jugez excellent.

Les réponses sont généralement semblables dans la plupart des sous-groupes de la population, à quelques exceptions près. Le fait de percevoir positivement l'état de l'économie nationale (notes de 7 à 10) est plus courant au Québec (54 %), en Ontario (46 %) et en Colombie-Britannique (45 %), et moins répandu en Alberta (21 %) et en Saskatchewan (16 %). Dans la présente vague, les réponses positives ne varient pas en fonction du sexe (tandis que les hommes sont plus susceptibles que les femmes de croire que l'économie se porte mal) ou de l'âge (bien que les répondants âgés de 35 ans et plus soient un peu plus enclins à donner une réponse négative). Les perceptions positives continuent d'être liées à des revenus de ménage plus élevés et à un plus haut niveau de scolarité; elles sont aussi plus répandues chez les allophones et les francophones ainsi que chez les personnes qui affirment, plus loin dans le sondage, jouir personnellement d'une bonne situation financière.

L'économie canadienne par rapport à l'économie américaine

Même si les Canadiens sont toujours plus susceptibles d'affirmer que l'économie canadienne se porte bien que de dire la même chose de l'économie américaine, les différences à ce sujet se font dorénavant moins marquées.

Les Canadiens demeurent plus susceptibles d'affirmer que l'économie canadienne se porte bien que de dire que l'économie américaine fait de même. L'écart à cet égard s'est toutefois légèrement réduit depuis l'hiver passé, passant de 12 % à 9 %.

Comparaison des deux économies à l'heure actuelle

% de notes positives (7 à 10)

Date	Économie canadienne	Économie américaine
Février 2019	43 %	34 %
Janvier 2018	48 %	36 %
Septembre 2017	48 %	30 %
Octobre 2016	37 %	31 %
Février 2016	23 %	37 %
Février 2015	40 %	32 %
Janvier 2014	46 %	16 %
Janvier 2013	52 %	8 %
Février 2012	47 %	8 %
Février 2011	47 %	9 %
Février 2010	34 %	20 %
Novembre 2009	36 %	9 %

Q2a/b Comment évaluez-vous l'état des éléments suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez cet état désastreux et 10, que vous le jugez excellent.

- a) L'état actuel de l'économie canadienne?
- b) L'état actuel de l'économie américaine?

Dans la présente vague, les évaluations positives de l'économie américaine sont généralement semblables d'une région à l'autre, mais elles demeurent plus répandues chez les hommes (42 %, par rapport à 27 % chez les femmes), chez les personnes dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ et plus (44 %) et chez les titulaires d'un diplôme universitaire (41 %). Le nombre d'évaluations positives à l'égard de l'économie américaine augmente en même temps que le fait de jouir d'une bonne situation financière (22 % chez les répondants se trouvant personnellement dans une mauvaise situation financière, 32 % chez ceux dont la situation financière est passable et 43 % chez ceux dont la situation financière est bonne).

Les économies provinciales

Les résidents de la Colombie-Britannique et du Québec demeurent les plus susceptibles d'évaluer positivement l'économie de leur province, tandis que les Albertains sont toujours les plus négatifs à ce sujet.

Les Canadiens sont moins susceptibles qu'en janvier 2018 de croire que l'économie de leur province se porte bien. Dans la présente vague, un peu moins de la moitié des Québécois estiment que leur économie se porte bien (48 % de la population lui attribuant une note de 7 ou plus); la Colombie-Britannique suit de près, avec 46 % des répondants. À l'opposé, les résidents de l'Alberta (12 %, soit une chute par rapport aux 25 % de l'an dernier) et du Canada atlantique (21 %, soit une légère hausse par rapport aux 17 % précédents) s'avèrent les moins susceptibles de croire que l'économie de leur province va bien. L'impression d'une économie provinciale en santé est plus répandue chez les répondants dont le niveau de scolarité est plus élevé, chez ceux qui jouissent personnellement d'une bonne situation financière, chez les hommes et chez les répondants qui croient que l'économie canadienne dans l'ensemble se porte bien aussi.

Comparaison des économies provinciales

% de notes positives (7 à 10)

Date	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	Atl.
Février 2019	46 %	12 %	24 %	34 %	36 %	48 %	21 %
Janvier 2018	55 %	25 %	34 %	38 %	39 %	41 %	17 %
Septembre 2017	47 %	18 %	35 %		36 %	40 %	20 %
Octobre 2016	53 %	12 %	39 %	28 %	31 %	31 %	16 %
Février 2016	46 %	10 %	42 %	47 %	26 %	18 %	9 %
Juin 2015	48 %	38 %	72 %	31 %	33 %	23 %	17 %
Février 2015	49 %	36 %	63 %	29 %	33 %	18 %	19 %
Janvier 2014	40 %	79 %	85 %	43 %	33 %	24 %	25 %
Octobre 2013	50 %	79 %	78 %	44 %	36 %	26 %	29 %
Août 2013	43 %	79 %	85 %	39 %	34 %	30 %	22 %
Mai 2013	37 %	76 %	77 %	40 %	32 %	33 %	21 %

Q2c Comment évaluez-vous l'état actuel de l'économie du/de/de la/de l'[PROVINCE]? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez cet état désastreux et 10, que vous le jugez excellent.

Le prix de l'essence

On observe une baisse marquée du pourcentage de Canadiens ayant évalué le prix de l'essence de façon négative; le pourcentage de répondants l'ayant évalué de façon positive a quant à lui augmenté considérablement.

Une majorité relative de Canadiens estiment toujours que le prix de l'essence n'est pas avantageux (36 % lui attribuent une note entre 1 et 4 sur une échelle de 10 points), mais ce pourcentage représente une baisse de 18 % par rapport à celui de l'an passé. Les répondants sont beaucoup plus susceptibles qu'avant de dire que le prix actuel de l'essence est avantageux, c'est-à-dire d'attribuer une note de 7 à 10 (29 % par rapport à 15 % en 2018). Le fait d'évaluer positivement le prix de l'essence tend à être plus répandu chez les Manitobains (39 %) et les Ontariens (38 %), les diplômés universitaires (34 %), les personnes ayant l'impression que l'économie canadienne se porte bien (45 %), les allophones (35 %) et les répondants qui jouissent personnellement d'une bonne situation financière (41 %).

Prix actuel de l'essence

Date	Note positive (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Note négative (1 à 4)	Incertain(e)
Février 2019	29 %	29 %	36 %	6 %
Janvier 2018	15 %	26 %	54 %	4 %
Septembre 2017	18 %	25 %	54 %	1 %

Q2d Comment évaluez-vous le prix actuel de l'essence? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez ce prix désastreux et 10, que vous le jugez excellent.

C. Situation financière personnelle

Évaluation de la situation financière personnelle des Canadiens

Un peu plus de la moitié des répondants estiment que leur propre situation financière est bonne, des résultats qui demeurent inchangés par rapport à 2017 et à 2018.

Un peu plus de la moitié des Canadiens continuent d'évaluer de façon positive leur situation financière personnelle (notes de 7 à 10); trois personnes sur dix affirment être neutres à cet égard (notes de 5 ou 6), alors qu'un peu moins de deux personnes sur dix disent que leur situation est mauvaise (notes de 1 à 4).

Évaluation de la situation financière personnelle

Date	Note positive (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Note négative (1 à 4)	Incertain(e)
Février 2019	53 %	27 %	17 %	3 %
Janvier 2018	53 %	27 %	17 %	3 %
Septembre 2017	51 %	30 %	16 %	3 %
Octobre 2016	51 %	30 %	18 %	1 %
Février 2016	53 %	29 %	18 %	—

Q2e Comment évaluez-vous l'état actuel de votre situation financière personnelle? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez cet état désastreux et 10, que vous le jugez excellent.

Dans la présente vague, les Ontariens (57 %), les Québécois (55 %) et les Britanno-Colombiens (54 %) sont les plus nombreux à affirmer jouir d'une bonne situation financière; les résidents de l'Alberta (40 %) et de la Saskatchewan (39 %) sont quant à eux les moins susceptibles de donner une évaluation positive à cette question. On ne note toujours aucune différence en fonction du sexe ou de l'âge des répondants. Comme précédemment, plus le revenu du ménage des répondants est élevé, plus leur évaluation est positive; on passe ainsi d'un faible 30 % chez les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ à un impressionnant 76 % chez celles dont le revenu est de 150 000 \$ ou plus. Le fait d'évaluer positivement sa situation financière personnelle est lié au fait de travailler à temps plein ou d'être à la retraite, d'être plus scolarisé (64 % des diplômés universitaires), de juger que l'économie canadienne se porte bien (73 %) et d'être propriétaire (60 %, comparativement à 39 % chez les locataires).

Préoccupations liées à la perte d'emploi

Les préoccupations relatives à des pertes d'emploi potentielles demeurent stables : le quart des Canadiens manifestent une certaine inquiétude quant à la possibilité qu'un membre de leur ménage ou eux-mêmes se retrouvent sans emploi au cours des six prochains mois.

Tout comme en janvier 2018, environ le quart des Canadiens se montrent préoccupés par la possibilité qu'un membre de leur ménage ou eux-mêmes se retrouvent sans emploi au cours des six prochains mois. Une personne sur dix (11 %) se dit énormément préoccupée par cette possibilité (note de 10). Un peu moins de six répondants sur dix expriment un faible niveau de préoccupations (quatre personnes sur dix, soit 40 %, disent même n'être pas préoccupées du tout par cette question), et un peu plus d'une personne sur dix (12 %) se montre neutre. Ces résultats demeurent plutôt stables depuis le début de ces études.

Préoccupations liées à la perte d'emploi

Date	Préoccupé(e) (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Pas préoccupé(e) (1 à 4)	Incertain(e)/ne s'applique pas
Février 2019	23 %	12 %	56 %	10 %
Janvier 2018	23 %	13 %	56 %	8 %
Septembre 2017	24 %	11 %	58 %	7 %
Octobre 2016	27 %	14 %	58 %	1 %
Février 2016	29 %	12 %	58 %	1 %

Q3 Dans quelle mesure, s'il y a lieu, la possibilité qu'un membre de votre ménage ou vous-même vous retrouviez sans emploi au cours des six prochains mois vous préoccupe-t-elle? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que cela ne vous préoccupe pas du tout et 10, que cela vous préoccupe énormément.

Les préoccupations liées à la perte d'emploi sont, dans la présente vague, relativement semblables d'un bout à l'autre du pays. Les résidents de l'Alberta (38 %) et de la Saskatchewan (34 %) sont toutefois ceux qui se montrent les plus inquiets à ce sujet. Le niveau de préoccupation est aussi plus élevé chez les répondants âgés de moins de 55 ans que chez leurs homologues plus âgés, mais ce dernier groupe est aussi le plus susceptible de se dire pas du tout préoccupé par une perte d'emploi potentielle.

Comme observé lors des vagues précédentes, de plus grandes inquiétudes sont exprimées par les personnes se trouvant dans les tranches de revenu plus faible (27 % chez les gens gagnant 40 000 \$ ou moins) que par les Canadiens mieux nantis. Tout comme en 2018, les inquiétudes quant à une perte d'emploi potentielle sont aussi plus élevées parmi les personnes qui voient d'un œil défavorable leur propre situation financière (43 %) ou l'économie canadienne en général (42 %), les allophones (38 %), les répondants sans emploi (35 %) et les locataires (28 %).

Situation d'emploi prévue dans dix ans

Trois personnes sur dix qui occupent actuellement un emploi croient qu'elles feront un travail différent dans dix ans.

Vers la fin du sondage, les Canadiens ayant dit occuper actuellement un emploi (n = 1 115) ont été invités à indiquer s'ils croient qu'ils feront le même travail dans dix ans, un travail différent ou s'ils seront à la retraite ou ne travailleront pas. Un peu plus de quatre répondants sur dix s'attendent à effectuer le même travail, trois sur dix croient qu'ils occuperont un autre emploi et le quart estiment qu'ils ne feront plus partie de la population active à ce moment.

Situation d'emploi prévue dans dix ans

Même travail	Autre emploi	À la retraite/je ne travaillerai pas	Je ne sais pas
43 %	30 %	24 %	2 %

QH2 Croyez-vous que vous ferez sensiblement le même travail dans dix ans, que vous aurez un autre emploi ou que vous serez à la retraite ou ne travaillerez pas?

ÉCHANTILLON : Canadiens qui occupent actuellement un emploi (n = 1 115)

Les Québécois (50 %) et les Ontariens (46 %) sont plus nombreux que les autres Canadiens à croire qu'ils occuperont toujours le même emploi dans dix ans. Les résidents du Manitoba (41 %), de la Colombie-Britannique (38 %) et de l'Alberta (38 %) estiment davantage qu'ils occuperont un autre emploi. Le fait de s'attendre à faire le même travail est plus répandu chez les personnes âgées de 35 à 54 ans (58 %) et chez celles dont le revenu du ménage est de 80 000 \$ ou plus.

Le fait de s'attendre à faire un travail différent dans dix ans est plus répandu chez les Canadiens plus jeunes âgés de 18 à 34 ans (58 %). Cette impression se retrouve aussi davantage chez les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (48 %) ou qui travaillent actuellement à temps partiel (47 %), chez les allophones (42 %), chez les personnes qui jugent leur propre situation financière de façon défavorable (41 %), chez ceux qui ne sont pas propriétaires de leur résidence (48 % des locataires et 73 % des personnes qui ont d'autres dispositions de logement, par exemple qui vivent avec des parents).

Existence du travail actuel dans dix ans

Presque tous les répondants qui travailleront encore dans dix ans sont d'avis que leur travail existera toujours.

Les répondants qui s'attendent à encore travailler dans dix ans (n = 731) ont été invités à indiquer si, à leur avis, l'emploi qu'ils occupent maintenant existera toujours à ce moment. Presque la totalité d'entre eux (94 %) ont répondu par l'affirmative, 3 % ont dit que non et 3 % ont été incapables de se prononcer sur la question.

Existence du travail actuel dans dix ans

Oui, il existera toujours	Non, il n'existera plus	Je ne sais pas
94 %	3 %	3 %

QH3 Le travail que vous faites en ce moment existera-t-il toujours dans dix ans?

ÉCHANTILLON : Répondants qui travailleront dans dix ans (n = 731)

Le pourcentage de Canadiens qui estiment que leur emploi actuel existera toujours dans dix ans est sensiblement le même à l'échelle du pays et dans la plupart des sous-groupes. Il est un peu plus élevé chez les travailleurs à temps plein que chez les travailleurs à temps partiel, et plus faible chez les allophones.

Les quelques personnes qui croient que leur emploi actuel n'existera plus dans dix ans (n = 19) ont été invitées à indiquer pourquoi elles sont de cet avis. Les principales raisons invoquées (mentionnées chacune par quatre personnes) sont les changements technologiques, le fait d'occuper un emploi temporaire ou de devoir changer d'emploi dans le futur ou encore les changements organisationnels qui élimineront cet emploi. L'échantillon est trop petit pour permettre une analyse par sous-groupe.

QH4 Pourquoi croyez-vous que ce travail n'existera plus dans dix ans? (n = 19)

D. Indicateurs de la santé de l'économie canadienne

Huit personnes sur dix sont d'avis que la création de nouveaux emplois est un signe important que l'économie se porte bien. D'autres indicateurs fiables sont la réduction du taux de pauvreté, du taux d'endettement des ménages ou du taux de chômage.

Dans une nouvelle question de la présente vague, les Canadiens se sont vu présenter une liste de facteurs qu'ils devaient noter sur une échelle de 1 à 10 afin d'indiquer dans quelle mesure ils constituent une indication de la bonne santé de l'économie canadienne. Certains énoncés ont été présentés à seulement la moitié de l'échantillon afin de réduire le fardeau des répondants.

- DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si l'économie canadienne crée de nouveaux emplois/si le taux de chômage diminue
- DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le déficit du gouvernement fédéral diminue/si le déficit du gouvernement fédéral est éliminé
- DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le ratio dette-PIB diminue/si l'économie canadienne croît plus rapidement que sa dette
- DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le salaire moyen des Canadiens augmente/si le salaire moyen des Canadiens augmente plus rapidement que le taux d'inflation
- DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le taux de pauvreté diminue/si le nombre de sans-abri diminue

Huit personnes sur dix sont d'avis que la création d'emplois est un indicateur important de la bonne santé de l'économie (note de 7 à 10). Sept personnes sur dix croient qu'il en est de même pour la diminution du taux de pauvreté, du taux d'endettement des ménages ou du taux de chômage, et un pourcentage semblable juge que l'économie est en bonne santé si elle croît plus rapidement que sa dette. Environ les deux tiers des répondants affirment que l'élimination du déficit du gouvernement fédéral, le maintien d'une cote de crédit triple A par le Canada, l'augmentation de la valeur du dollar ou la diminution du nombre de sans-abri sont d'importants indicateurs que l'économie se porte bien. Environ six Canadiens sur dix estiment que d'autres facteurs sont d'importants indicateurs de la bonne santé de l'économie nationale, et un peu moins de six sur dix disent en de même pour le ratio dette-PIB, qui est une mesure plus complexe à comprendre.

Indicateurs de la santé de l'économie canadienne

Facteur	% des répondants indiquant qu'un facteur est un indicateur important (7 à 10)
Si l'économie canadienne crée de nouveaux emplois/si le taux de chômage diminue (n = 1 002)	79 %
Si le taux de pauvreté diminue (n = 1 004)	72 %
Si le taux d'endettement des ménages canadiens diminue	72 %
Si le taux de chômage diminue (n = 1 004)	71 %
Si l'économie canadienne croît plus rapidement que sa dette (n = 1 002)	69 %
Si le déficit du gouvernement fédéral est éliminé (n = 1 002)	66 %
Si le Canada maintient sa cote de crédit triple A	65 %
Si la valeur du dollar canadien augmente	64 %
Si le nombre de sans-abri diminue (n = 1 003)	64 %
Si le déficit du gouvernement fédéral diminue (n = 1 004)	63 %
Si le salaire moyen des Canadiens augmente (n = 1 002)	63 %
Si le salaire moyen des Canadiens augmente plus rapidement que le taux d'inflation (n = 1 003)	61 %
Si le ratio dette-PIB diminue (n = 1 004)	56 %

Q5 Dans quelle mesure chacun des éléments suivants constitue-t-il, selon vous, une indication de la bonne santé de l'économie canadienne? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie qu'un élément ne constitue pas du tout une indication de cette bonne santé et 10, qu'il en constitue une indication extrêmement importante.

Les groupes suivants sont les plus enclins à juger que plusieurs de ces facteurs constituent des indicateurs de la bonne santé de l'économie canadienne :

- Résidents de la région de l'Atlantique et de l'Ontario
- Répondants dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus
- Diplômés universitaires
- Répondants se trouvant personnellement dans une bonne situation financière
- Répondants qui croient que l'économie canadienne se porte bien

E. Logements abordables

Pour réduire le fardeau des répondants et limiter la durée du sondage, chaque personne s'est vu poser une ou deux questions choisies au hasard à propos des logements abordables.

Accessibilité des logements

La majorité des Canadiens s'entendent pour dire qu'il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours et que le gouvernement devrait répondre à la pénurie de logements abordables.

Environ la moitié des répondants se sont vu présenter une série d'énoncés sur l'accessibilité des logements, puis ont dû indiquer dans quelle mesure ils étaient en accord ou en désaccord avec chacun d'eux. Se loger est un besoin fondamental, et les Canadiens prennent manifestement cette question très à cœur. L'énoncé ayant récolté le plus haut taux d'accord, présenté aux répondants qui ont indiqué être propriétaires (n = 696), est celui portant sur le fait qu'il était extrêmement important pour eux d'être propriétaire plutôt que locataire (76 % sont fortement de cet avis). Sept Canadiens sur dix sont fortement d'accord avec le fait qu'il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété dans le climat économique actuel et les deux tiers sont fortement d'avis que le gouvernement fédéral a la responsabilité de répondre à la pénurie de logements abordables qui sévit au pays. Un peu plus de six propriétaires sur dix sont aussi fortement en accord avec le fait que les coûts associés à leur propriété sont abordables compte tenu du revenu actuel de leur ménage. La moitié des Canadiens (52 %) croient fermement que trop d'importance est accordée au fait d'être propriétaire d'une maison. Une minorité (36 %) est fortement en accord avec l'énoncé selon lequel il serait facile de trouver un endroit abordable et situé dans un quartier sécuritaire pour une personne cherchant à acheter une propriété aujourd'hui.

Deux questions précises ont été posées aux locataires (n = 248). Six d'entre eux sur dix sont fortement en accord pour dire qu'il est très important d'être en mesure d'être propriétaire d'une maison dans le futur, et un peu plus de la moitié sont d'avis que leur loyer est abordable compte tenu du revenu actuel de leur ménage.

Niveau d'accord avec les énoncés sur l'accessibilité du logement

Énoncés	En accord (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	En désaccord (1 à 4)	Incertain(e)
Il était extrêmement important pour vous d'être propriétaire plutôt que locataire (n = 696)*	76 %	14 %	9 %	0 %
Il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours, étant donné le climat économique actuel (n = 993)	71 %	17 %	11 %	1 %
Le gouvernement fédéral a la responsabilité de répondre à la pénurie de logements abordables au Canada (n = 993)	65 %	19 %	14 %	1 %
Les coûts associés à votre propriété sont abordables compte tenu du revenu actuel de votre ménage (n = 696)*	63 %	21 %	15 %	1 %
Il est extrêmement important pour vous d'être en mesure d'être propriétaire d'une maison dans l'avenir (n = 248)**	60 %	16 %	23 %	1 %
Votre loyer est abordable compte tenu du revenu actuel de votre ménage (n = 248)**	53 %	23 %	23 %	1 %
Trop d'importance est accordée au fait d'être propriétaire d'une maison, alors qu'un logement locatif abordable s'avère une bonne solution pour plusieurs (n = 993)	52 %	26 %	20 %	2 %
Si vous deviez acheter une propriété aujourd'hui, il vous serait facile de trouver un endroit abordable et situé dans un quartier sécuritaire (n = 993)	36 %	20 %	43 %	1 %

* Propriétaires/** locataire

Q7a. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 7A/7B : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous êtes fortement en désaccord avec un énoncé et 10, que vous êtes fortement en accord avec celui-ci.

Les sous-groupes indiqués sont les plus enclins à être d'accord avec les énoncés ci-dessous :

- *Il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours, étant donné le climat économique actuel* : résidents de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario, anglophones, répondants qui estiment que l'économie canadienne est désastreuse.
- *Le gouvernement fédéral a la responsabilité de répondre à la pénurie de logements abordables au Canada* : résidents de l'Ontario et de la Saskatchewan, travailleurs à temps partiel, locataires.
- *Les coûts associés à votre propriété sont abordables compte tenu du revenu actuel de votre ménage* : résidents de l'Ontario, répondants dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus, travailleurs à temps partiel, diplômés universitaires, répondants jouissant d'une bonne situation financière personnelle.
- *Si vous deviez acheter une propriété aujourd'hui, il vous serait facile de trouver un endroit abordable et situé dans un quartier sécuritaire* : résidents du Québec, répondants âgés de 55 ans et plus, retraités, répondants dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus, répondants qui jouissent d'une bonne situation financière personnelle, répondants qui estiment que l'économie canadienne se porte bien.

Ces constatations concordent parfaitement avec les propos tenus lors de la phase qualitative de la recherche, où les préoccupations relatives à l'accessibilité du logement étaient amplifiées à Brampton et à Vancouver et où une vaste majorité des participants jugeaient plus important d'être propriétaire que locataire.

Priorités du gouvernement fédéral en matière de logement

Les trois quarts des Canadiens sont d'avis que la pénurie de logements abordables devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral.

Environ la moitié des répondants se sont vu présenter une série de cinq enjeux liés au logement, puis devaient indiquer dans quelle mesure chacun de ces enjeux devrait constituer une priorité pour le gouvernement fédéral. Le principal enjeu relevé par les Canadiens est la pénurie de logements abordables, considéré comme prioritaire par les trois quarts des répondants. Six personnes sur dix jugent que le gouvernement devrait avant tout porter attention aux étrangers qui acquièrent des propriétés dans lesquelles ils n'ont pas l'intention d'habiter, et un peu moins de six personnes sur dix estiment plus important de se pencher sur le coût élevé des paiements hypothécaires. Un peu plus de la moitié des répondants sont d'avis que le coût élevé des mises de fonds constitue une priorité, et un peu moins de la moitié d'entre eux jugent que le gouvernement devrait porter attention aux investisseurs qui achètent des propriétés dans le seul but de les revendre.

Priorités du gouvernement fédéral en matière de logement

Énoncés	Prioritaire (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Non prioritaire (1 à 4)	Incertain(e)
La pénurie de logements abordables (n = 1 013)	75 %	14 %	10 %	1 %
Les acheteurs étrangers qui acquièrent des propriétés dans lesquelles ils n'ont pas l'intention d'habiter (n = 1 013)	61 %	16 %	21 %	2 %
Le coût élevé des paiements hypothécaires (n = 1 013)	58 %	25 %	13 %	3 %
Le coût élevé du versement initial (n = 1 013)	55 %	25 %	17 %	2 %
Les investisseurs qui achètent des propriétés dans le seul but de les revendre, sans y habiter (n = 1 013)	48 %	26 %	24 %	2 %

Q7B. *DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 7A/7B : Afin de répondre au problème d'abordabilité des logements, dans quelle mesure chacun des éléments suivants devrait-il, selon vous, constituer une priorité pour le gouvernement fédéral? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie qu'un élément ne devrait pas du tout constituer une priorité pour le gouvernement fédéral et 10, qu'il devrait constituer une priorité extrêmement élevée.*

Les sous-groupes indiqués sont les plus enclins à considérer les enjeux ci-dessous comme prioritaires :

- *La pénurie de logements abordables* : résidents de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, femmes, répondants dont le revenu du ménage se situe entre 40 000 \$ et 80 000 \$.
- *Les acheteurs étrangers qui acquièrent des propriétés dans lesquelles ils n'ont pas l'intention d'habiter* : résidents de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, répondants dont le revenu du ménage se situe entre 80 000 \$ et 150 000 \$, anglophones
- *Le coût élevé des paiements hypothécaires* : femmes, répondants sans emploi
- *Le coût élevé du versement initial* : résidents de la Saskatchewan, femmes
- *Les investisseurs qui achètent des propriétés dans le seul but de les revendre, sans y habiter* : résidents de la Colombie-Britannique, diplômés universitaires, répondants qui jouissent d'une bonne situation financière personnelle.

F. Formation et perfectionnement professionnel

Niveau d'accord avec les énoncés sur la formation professionnelle

Une forte majorité des répondants s'entendent pour dire que les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables, que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès aux programmes de formation et que de nombreux Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation professionnelle en raison du coût de ces derniers. Les opinions sont plus partagées quant à savoir si la main-d'œuvre canadienne dispose de compétences adaptées à notre économie en constante évolution.

Les Canadiens se sont vu présenter une série de quatre énoncés sur l'éducation permanente et l'acquisition de nouvelles compétences liées au travail. Ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec chacun d'eux au moyen d'une échelle de 1 à 10. Près de neuf personnes sur dix s'entendent pour dire que les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables, et les trois quarts sont d'avis que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès aux programmes de formation professionnelle. Six personnes sur dix sont aussi d'accord pour dire que plusieurs Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation dont ils ont besoin en raison du coût de ces derniers. L'énoncé récoltant le plus faible niveau d'accord, avec la moitié des répondants seulement, est celui selon lequel la main-d'œuvre canadienne possède des compétences qui sont adaptées à notre économie en constante évolution.

Niveau d'accord avec les énoncés sur la formation professionnelle

Énoncés	En accord (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	En désaccord (1 à 4)	Incertain(e)
Dans un monde en constante évolution, les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables	88 %	8 %	3 %	1 %
Le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès des Canadiens aux programmes de formation professionnelle	75 %	16 %	9 %	1 %
De nombreux Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation ou de perfectionnement professionnel dont ils ont besoin en raison du coût de ces derniers	62 %	22 %	12 %	4 %
La main-d'œuvre canadienne a des compétences qui sont adaptées à notre économie en constante évolution	49 %	32 %	16 %	3 %

Q8. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous êtes fortement en désaccord avec un énoncé et 10, que vous êtes fortement en accord avec celui-ci.

Le fait que les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences pour demeurer employables trouve écho chez une majorité dans l'ensemble du pays et dans tous les sous-groupes, mais le niveau d'accord à cet égard est légèrement inférieur au Québec (83 %) qu'ailleurs. Il augmente en même temps que le niveau de scolarité (passant à 93 % chez les diplômés universitaires) et est le plus élevé chez les anglophones (90 %) et chez les répondants qui jouissent d'une bonne situation financière personnelle (92 %).

Une majorité dans l'ensemble des sous-groupes s'entend pour dire que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès aux programmes de formation professionnelle; sont particulièrement de cet

avis les femmes (78 %, comparativement à 71 % chez les hommes), les répondants sans emploi (81 %) et ceux qui estiment que leur situation financière personnelle est désastreuse (79 %). Les répondants dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus sont ceux qui partagent le moins cette opinion, même si les deux tiers d'entre eux (66 %) sont tout de même de cet avis.

Le pourcentage de répondants qui jugent que plusieurs Canadiens renoncent à suivre des formations professionnelles en raison des coûts passe de 51 % au Québec à 70 % au Manitoba. Le niveau d'accord est plus élevé chez les femmes (69 %, comparativement à 56 % chez les hommes), chez les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 80 000 \$ (66 %), chez les travailleurs à temps partiel (72 %), chez les répondants détenant un diplôme d'études secondaire ou moins (66 %) ou un diplôme d'études collégiales (68 %), ainsi que chez les anglophones et les allophones (66 % chacun).

Le pourcentage de répondants qui sont d'avis que la main-d'œuvre canadienne possède des compétences adaptées à notre économie varie de 43 % en Colombie-Britannique à 60 % au Québec. Le niveau d'accord avec cet énoncé est également plus élevé chez les répondants âgés de 18 à 34 ans (54 %), chez ceux qui sont actuellement sans emploi (55 %), chez les répondants détenant un diplôme d'études secondaire ou moins (54 %), chez les francophones (60 %) et chez les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (53 %).

Formation liée à l'emploi

Près de quatre personnes sur dix disent être actuellement inscrites ou prévoir de s'inscrire à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel.

Tous les Canadiens interrogés ont été invités à indiquer s'ils suivent actuellement ou s'ils ont l'intention de suivre un programme de formation ou de perfectionnement professionnel. Près de quatre personnes sur dix ont dit suivre ou prévoir de suivre ce type de formation; près de six personnes sur dix ont répondu par la négative et un faible pourcentage a répondu que cette question ne s'appliquait pas à eux ou n'ont pas été en mesure de répondre.

Incidence des programmes de formation ou de perfectionnement professionnel

Le répondant est actuellement inscrit ou prévoit de s'inscrire à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel	Total
Net : Oui	38 %
J'y suis présentement inscrit	18 %
Je prévois de m'y inscrire	20 %
Non, je n'y suis pas inscrit ou ne prévois pas de m'y inscrire	58 %
Ne s'applique pas/je ne sais pas	4 %

Q9. Êtes-vous présentement inscrit à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel, ou prévoyez-vous vous inscrire à un tel programme?

Le pourcentage de répondants qui sont actuellement inscrits ou qui ont l'intention de s'inscrire à une formation professionnelle est à peu près le même à l'échelle de pays, mais est plus faible au Québec (24 %). La participation à des formations liées à l'emploi est plus répandue chez les répondants âgés de 18 à 34 ans (57 %) et augmente en même temps que le revenu du ménage, passant d'aussi peu que 28 % chez les répondants dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ à 57 % chez ceux dont le revenu est de 150 000 \$ ou plus. On n'observe

aucune différence en fonction du sexe. Le fait de suivre ou de prévoir suivre ce type de formation est lié au fait de détenir un diplôme universitaire (49 %), de ne pas être retraité et d'être un locataire ou d'avoir d'autres dispositions en matière de logement; ces derniers critères sont associés aux cohortes plus jeunes.

Soutien à un régime d'épargne pour l'éducation permanente

Les deux tiers des Canadiens sont favorables à l'idée d'un régime d'épargne pour l'éducation permanente.

Peu importe s'ils ont indiqué ou non suivre actuellement ou avoir l'intention de suivre une formation liée à leur emploi, les Canadiens se sont vu présenter une brève description d'un régime d'épargne à cotisation équivalente pour l'éducation permanente. Ils devaient ensuite indiquer s'ils étaient favorables ou défavorables à une telle mesure. En théorie, les deux tiers des répondants se sont dits favorables, dans une certaine mesure, à un tel programme, ce qui concorde avec le fait que la majorité estime que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès des Canadiens aux programmes de formation professionnelle.

Soutien à un régime d'épargne hypothétique pour l'éducation permanente

Favorable (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Défavorable (1 à 4)	Je ne sais pas
65 %	16 %	17 %	2 %

Q10 *Que penseriez-vous d'un programme du gouvernement fédéral grâce auquel les gens seraient amenés à cotiser chaque mois une certaine somme dans un compte d'épargne, somme qui serait par la suite égalée par le fédéral, à des fins de formation permanente? Seriez-vous pour ou contre un tel programme? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous seriez tout à fait contre un tel programme et 10, que vous seriez tout à fait pour.*

Le soutien à l'égard d'un programme d'épargne pour l'éducation permanente passe d'aussi peu que 52 % au Québec à 76 % en Colombie-Britannique. Il diminue tandis que l'âge augmente, mais plus de six personnes sur dix âgées de 55 ans et plus sont toutefois favorables à un tel programme. Le soutien est aussi plus répandu chez les femmes (68 %, comparativement à 62 % chez les hommes), les diplômés universitaires (70 %) et les répondants qui croient que l'économie canadienne se porte bien (69 %).

Probabilité d'avoir recours au régime d'épargne pour l'éducation permanente

Près de la moitié des répondants seraient au moins quelque peu susceptibles de recourir à un programme d'épargne pour l'éducation permanente dans le cadre duquel le gouvernement verserait des cotisations équivalentes.

Qu'ils soient favorables ou non à un tel programme, les Canadiens ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils seraient susceptibles de profiter personnellement d'un programme d'épargne pour l'éducation permanente. Un peu moins de la moitié des répondants seraient susceptibles d'y avoir recours; une personne sur sept se dit neutre à ce sujet, et un peu plus du tiers des répondants disent qu'il est peu probable qu'ils utilisent un tel programme.

Probabilité d'avoir recours au régime d'épargne hypothétique pour l'éducation permanente

Probable (7 à 10)	Neutre (5 ou 6)	Peu probable (1 à 4)	Ne s'applique pas/je ne sais pas
46 %	14 %	36 %	4 %

Q11 *Dans quelle mesure serait-il probable que vous profitiez personnellement d'un tel programme, grâce auquel le gouvernement égalerait vos cotisations mensuelles à des fins de formation permanente? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que cela ne serait pas du tout probable et 10, que cela serait extrêmement probable.*

La probabilité de profiter d'un programme d'épargne pour l'éducation permanente passe d'aussi peu que 35 % au Québec à 54 % au Manitoba et à 53 % en Alberta. Les résultats ne varient pas en fonction du sexe, mais sont plus élevés chez les répondants âgés de 18 à 34 ans (65 %) et de 35 à 54 ans (50 %) que chez les Canadiens plus âgés (29 % chez ceux âgés de 55 ans et plus). Sont plus susceptibles de prendre part à ce type de programme les répondants qui sont actuellement sans emploi (63 %) et qui travaillent à temps partiel (55 %), les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires (50 %), les allophones (62 %), les Canadiens qui se trouvent dans une mauvaise situation financière (50 %), ainsi que les locataires et les non-proprétaires ayant d'autres dispositions en matière de logement; comme mentionné plus tôt, ces derniers groupes sont associés aux cohortes plus jeunes.

Comme on pouvait s'y attendre, les répondants se disant favorables à un régime d'épargne potentiel pour l'éducation permanente sont beaucoup plus susceptibles (62 %) que ceux se disant neutres (24 %) et ceux étant défavorables à cette mesure (16 %) de dire qu'il est au moins quelque peu probable qu'ils y aient recours.

G. Conclusions

En général, l'économie ne constitue pas une source de préoccupation majeure pour les Canadiens. Ceux-ci sont moins susceptibles que dans les années passées de nommer cet enjeu comme faisant partie des priorités sur lesquelles le gouvernement fédéral devrait se pencher, et ils estiment rarement qu'il s'agit d'un enjeu à propos duquel le gouvernement fait du bon ou du mauvais travail. Bien que les Canadiens décrivent l'économie nationale en des termes neutres ou positifs, on continue d'observer de fortes disparités d'une région à l'autre quant à la façon dont les gens perçoivent l'économie de leur province, avec les Albertains qui affichent une opinion particulièrement négative à ce sujet.

Au moment d'évaluer la santé de l'économie, les Canadiens estiment que la création d'emplois et la diminution des taux de pauvreté, d'endettement des ménages et de chômage constituent les indicateurs les plus importants. La situation budgétaire et le déficit du gouvernement comptent moins pour les Canadiens au moment d'évaluer l'économie dans son ensemble.

Les Canadiens continuent de voir d'un œil plus positif que négatif leur situation financière personnelle et, pour la plupart, se montrent peu préoccupés par une perte d'emploi prochaine au sein de leur ménage. Il convient cependant de noter qu'un pourcentage important de répondants, se situant pour la plupart dans les couches socioéconomiques inférieures, estiment avoir de la difficulté à joindre les deux bouts et ont l'impression que le coût de la vie augmente. Point positif : les préoccupations concernant le prix de l'essence sont beaucoup moins importantes qu'elles ne l'étaient l'an passé.

Les inquiétudes à propos de l'accessibilité du logement varient d'une région à l'autre. Cet enjeu est une source de préoccupation majeure dans les provinces telles que la Colombie-Britannique et l'Ontario, où sévit une importante bulle immobilière. L'idée d'acheter une maison demeure une valeur fondamentale pour la plupart des Canadiens, même si ceux-ci se montrent de plus en plus pessimistes à cet égard et qu'ils doutent d'avoir un jour les moyens de devenir propriétaires.

On s'entend généralement pour dire que les gens devront acquérir de nouvelles compétences pour demeurer employables et les Canadiens se montrent fortement favorables à toute mesure du gouvernement fédéral qui les aidera à obtenir la formation dont ils auront besoin dans le futur. Ces impressions aident à expliquer le fort intérêt et le soutien à l'égard d'un programme gouvernemental visant à créer un fonds pour l'éducation permanente.

Annexe A : Méthodologie de la phase qualitative

Du 21 au 28 janvier 2019, Environics Research a tenu une série de dix séances de discussion en groupe auprès de membres de la population générale.

Composition des groupes

Deux séances ont ainsi eu lieu dans chacune des villes suivantes : Brampton, Halifax, Vancouver (banlieue), Edmonton et Trois-Rivières. Dans chacune de ces communautés, une séance a été tenue auprès de Canadiens à faible et à moyen revenus, et une autre auprès de Canadiens à revenu plus élevé. Huit de ces séances se sont déroulées en anglais, et deux en français. Elles ont été réparties de la façon suivante :

Date et heure	Composition du groupe
21 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Brampton, Ontario
21 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Brampton, Ontario
22 janvier, 17 h 30, HNA	Faibles et moyens revenus – Halifax, Nouvelle-Écosse
22 janvier, 19 h 30, HNA	Revenus plus élevés – Halifax, Nouvelle-Écosse
24 janvier, 17 h 30, HNP	Faible et moyen revenus – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
24 janvier, 19 h 30, HNP	Revenus plus élevés – Vancouver (banlieue), Colombie-Britannique
26 janvier, 11 h, HNR	Faible et moyen revenus – Edmonton, Alberta
26 janvier, 13 h, HNR	Revenus plus élevés – Edmonton, Alberta
28 janvier, 17 h 30, HNE	Faible et moyen revenus – Trois-Rivières, Québec
28 janvier, 19 h 30, HNE	Revenus plus élevés – Trois-Rivières, Québec

Les séances de discussion, de 120 minutes environ, ont regroupé entre huit et dix participants (sur les dix personnes recrutées pour chacun des groupes).

Recrutement

Environics a mis au point un questionnaire de recrutement, puis l'a transmis à Finances Canada à des fins de vérification avant de le finaliser. Les participants ont fait l'objet d'une sélection afin de s'assurer qu'ils étaient invités à la séance pertinente, en fonction du revenu de leur ménage. Ils ont également été sélectionnés de façon à assurer un mélange de sexes, de niveaux de scolarité et d'âges au sein des groupes. Ils ont de plus été choisis en raison de leur aisance à exprimer librement leur opinion devant d'autres personnes. Les critères d'exclusion standards ont été appliqués (emploi dans le domaine des études de marché, des médias ou pour le gouvernement fédéral, et participation récente à une séance de discussion en groupe). Les participants se sont vu offrir une somme de 100 \$ CA pour les inciter à prendre part à la discussion et les remercier de leur présence. À Vancouver, les participants ont reçu une somme de 150 \$ puisqu'ils ont tous été recrutés dans des banlieues lointaines et que leur déplacement était plus long.

Toutes les séances ont été enregistrées sur bandes audio et vidéo pour pouvoir être utilisées par l'équipe de recherche lors de l'analyse subséquente; les participants devaient consentir à un tel enregistrement durant le processus de recrutement et au moment de se présenter à la séance. On les assurait cependant que leurs renseignements personnels et la confidentialité de leurs réponses seraient préservés.

Animation

Deux chercheurs d'expérience ont animé les diverses séances. Ils sont présentés ci-dessous.

- Rick Nadeau, associé principal, a animé les séances tenues à Montréal.
- Derek Leebosh, vice-président d'Environics, a animé toutes les autres séances.

L'intégralité de la phase qualitative a été menée conformément aux normes professionnelles et aux lois fédérales applicables (p. ex., la LPRPDE).

Limites

La recherche qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

Annexe B : Méthodologie de la phase quantitative

Contexte et objectifs de la recherche

Finances Canada a mis en lumière la nécessité de mener une étude qualitative et quantitative ayant pour but d'explorer de façon plus approfondie les préoccupations et perceptions globales des Canadiens en ce qui a trait à l'état actuel de l'économie au pays, aux enjeux économiques émergents et au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie.

Utilisation de la recherche : En évaluant et en analysant l'opinion des Canadiens, le gouvernement du Canada est en mesure d'avoir un meilleur aperçu d'importants enjeux politiques liés au mandat du ministère et de ses services connexes. L'information obtenue à la suite de cette recherche sur l'opinion publique sera communiquée à Finances Canada. Elle aidera le ministère dans l'établissement de priorités, le développement de politiques et la planification de programmes et de services.

Méthodologie

Du 13 février au 1^{er} mars 2019, Environics a réalisé un sondage téléphonique auprès de 2 006 adultes résidant au Canada. Le sondage reposait sur un échantillon probabiliste aléatoire, faisant appel à des techniques de composition aléatoire reconnues par l'industrie. Un échantillon de cette taille donne des résultats présentant une marge d'erreur de 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur varient en fonction de nombreux facteurs : elles sont plus importantes en ce qui concerne les sous-groupes de la population et les questions pour lesquelles 50 % des personnes sondées répondent d'une façon et 50 %, d'une autre façon. Elles diminuent habituellement lorsque le pourcentage obtenu pour une réponse donnée approche 0 ou 100. Les répondants ont été informés de leurs droits en matière de protection de leurs renseignements personnels et de leur anonymat.

Conception et pondération de l'échantillon

Le sondage, destiné à des Canadiens adultes (âgés de 18 ans et plus), a permis de choisir des répondants en fonction de la technique « de l'anniversaire le plus récent », largement considérée comme la norme dans l'industrie. Notons que les personnes utilisant un téléphone cellulaire ont été incluses, et que les ménages utilisant uniquement le cellulaire ont été identifiés.

L'échantillon a été stratifié par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées.

Région (% de la population)	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur*
Canada atlantique (7 %)	204	+/- 6,8
Québec (23 %)	494	+/- 4,4
Ontario (38 %)	614	+/- 3,9
Prairies/T.N.-O./Nunavut (19 %)	404	+/- 4,8
C.-B./Yukon (13 %)	290	+/- 5,7
CANADA (100 %)	2 006	+/-2,2

* En points de pourcentage, avec un coefficient de confiance de 95 %.

Les données du sondage ont été pondérées en fonction de la population adulte nationale (par région, âge et sexe).

Conception du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par des représentants d'Environics et de Finances Canada; des questions de suivi provenant de précédents sondages de nature économique y ont été incluses. La version française du questionnaire définitif est incluse à l'annexe E du présent document. Les personnes sondées ont mis 12 minutes en moyenne pour y répondre.

Test préliminaire

Un test préliminaire de 20 entrevues (10 entrevues menées en anglais le 13 février et 10 entrevues menées en français le 14 février) a été effectué. Les enregistrements de ces entrevues ont été examinés par le personnel d'Environics. Ces entrevues comprenaient des questions exploratoires standards du gouvernement du Canada. Le test préliminaire a permis de déterminer qu'il était nécessaire d'éliminer certaines questions afin de raccourcir le sondage à la durée prévue. Finances Canada a accepté l'approche proposée par Environics et le travail sur le terrain a pu commencer. Les entrevues réalisées dans le cadre du test préliminaire ont été conservées, puisque les changements apportés n'ont pas invalidé leurs résultats.

Travail sur le terrain

Les entrevues ont été menées par Elemental Data Collection Inc. (EDCI) à l'aide d'un système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO). Des superviseurs étaient présents sur le terrain en tout temps pour veiller au bon déroulement des entrevues et de la consignation des réponses. Au minimum, 10 % du travail de chaque intervieweur a fait l'objet d'un contrôle discret de la qualité, en conformité avec les normes établies par l'industrie.

Des analystes de données ont programmé le questionnaire dans le système ETAO avant de le soumettre à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage. Le système ETAO a pris en charge la composition des numéros, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions et les intervalles valides). Ce système assure également que les rappels sont effectués de manière opportune. Aucun numéro n'est composé deux fois au cours d'une même période de deux heures. Les rappels sont effectués lors de différentes journées de la semaine, et à différents moments de chaque journée (p. ex., le matin, l'après-midi). Cela permet d'assurer que les rendez-vous prévus sont respectés, ce qui maximise le taux de réponse et la représentativité de l'échantillon. Jusqu'à huit rappels ont ainsi été tentés afin de joindre chacune des personnes faisant partie de l'échantillon.

Contrôle de la qualité

Le questionnaire a été programmé à l'aide du système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO), à la fine pointe de la technologie. Les locaux d'EDCI servant aux entrevues facilitent la supervision constante des intervieweurs et la surveillance discrète des appels; entre 10 et 30 % de l'ensemble des entrevues ont ainsi été surveillés à des fins de contrôle de la qualité. Tous les répondants ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Taux de réponse

L'échantillon sélectionné pour ce sondage consistait en 2 006 entrevues auprès de Canadiens adultes. Le taux de réponse net au sondage est de 6 %¹. Ce taux correspond au nombre de participants ayant répondu au sondage (entrevues menées, exclusions et participants en excédent du quota) divisé par la somme du nombre de numéros non résolus (occupé, pas de réponse), le nombre de ménages ou de personnes n'ayant pas participé (refus, barrière linguistique, rappels manqués) et le nombre de participants interrogés [R/(U+IS+R)]. La répartition de tous les numéros est présentée dans le tableau ci-dessous.

Taux de réponse

Répartition des appels	TOTAL	Téléphone fixe	Téléphone cellulaire
Nombre total de numéros composés	75 473	24 167	51 306
Inadmissibles (non valides)	39 495	8 668	30 827
Non résolus (U)	19 148	6 283	12 865
<i>Pas de réponse/répondeur téléphonique</i>	19 148	6 283	12 865
Admissibles sans réponse (IS)	2 451	1 055	1 396
<i>Barrière linguistique</i>	353	187	166
<i>Incapacité à répondre (personnes malades ou décédées)</i>	142	87	55
<i>Rappels manqués (répondants non disponibles)</i>	1 956	781	1 175
Nombre total de répondants sollicités	14 379	8 161	6 218
<i>Refus</i>	12 038	6 862	5 176
<i>Interruption</i>	267	148	119
Admissibles avec réponse (R)	2 074	1 151	923
<i>Entrevues achevées</i>	2 006	1 140	866
<i>Non admissibles – âge</i>	48	0	48
<i>Non admissibles – quota atteint</i>	20	11	9
Taux de réponse (%)	5,76	7,43	4,51
Fréquence	96,72	99,04	93,82

La fréquence finale est de 97 %, selon la formule (*entrevues achevées/[quota atteint + entrevues achevées/non admissibles]*) :

$$2\,006 / (20 + 2\,006 + 48) = 96,722 \%$$

¹ Ce taux de réponse a été calculé selon une formule élaborée par l'ARIM, en collaboration avec le gouvernement du Canada (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada).

Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous présente le profil de l'échantillon final, comparativement à la population réelle du Canada (d'après les données du recensement de 2016). Comme c'est le cas pour la plupart des sondages téléphoniques, le pourcentage des personnes âgées de 55 ans et plus qui ont été sondées est supérieur à celui observé dans la population générale; cet écart a été corrigé par une pondération de l'âge. L'échantillon final sous-représente également quelque peu les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, ce qui est aussi une caractéristique courante des sondages téléphoniques menés au Canada (c'est-à-dire que les personnes plus âgées et plus éduquées sont plus susceptibles de répondre à ce type de sondages).

Profil de l'échantillon

Profil de l'échantillon	Échantillon*	Canada (recensement de 2016)
Sexe (18 ans et plus)		
Homme	50	49
Femme	50	51
Âge		
18 à 34 ans	17	27
35 à 54 ans	30	34
55 ans et plus	53	39
Niveau de scolarité^α		
Diplôme d'études secondaires ou moins	28	35
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	39	36
Diplôme d'études universitaires	33	29

* Les données ne sont pas pondérées et les pourcentages sont établis en fonction des personnes ayant répondu à chacune des questions démographiques.

^α Les catégories réelles du recensement diffèrent de celles utilisées dans le cadre de ce sondage et ont été recalculées pour correspondre à ce dernier.
Les données de Statistique Canada en ce qui a trait au niveau de scolarité représentent les Canadiens âgés de 25 à 64 ans.

Annexe C : Guide d'animation

Le 18 janvier 2019

Environics Research
Séances de discussion sur l'économie du Canada – hiver 2019
Finances Canada – Projet de discussion
PN10221

1. Présentation de la procédure (10 minutes)

Bienvenue à la séance de discussion. Je m'appelle [NOM] et je travaille pour Environics, une société de recherche sur l'opinion publique. Je ne travaille pas pour le gouvernement du Canada, qui a commandé la recherche. Nous voulons entendre vos opinions. Sentez-vous libres d'être d'accord ou pas. Même si vous êtes la seule personne sur dix à exprimer un certain point de vue, vous pouvez représenter un tas de gens qui pensent comme vous.

Vous n'avez pas à m'adresser tous vos commentaires. Vous pouvez aussi échanger des arguments les uns avec les autres. Des observateurs du gouvernement du Canada qui font partie de l'équipe de recherche suivent la séance de l'autre côté de la glace sans tain.

Nous enregistrons aussi la séance sur vidéo pour m'aider à rédiger mon rapport. La vidéo ne sera utilisée qu'à l'interne pour analyser la recherche et ne sera remise à personne d'autre. Il se peut que je prenne des notes au cours de la discussion pour me rappeler certaines choses. Votre identité et tout ce que vous direz ici resteront confidentiels et anonymes. Rien ne vous sera attribué nominalement dans tout compte rendu que nous ferons du projet.

La séance durera environ deux heures et l'hôte/hôtesse vous remettra votre cachet à la fin de la séance. Veuillez éteindre vos téléphones cellulaires.

Faisons un tour de table pour vous permettre de vous présenter. Dites-nous votre nom et parlez-nous un peu de vous – comme le genre de travail que vous faites si vous travaillez à l'extérieur de la maison, qui habite chez vous, ce genre de choses.

2. Réchauffement – contexte général (10 minutes)

Commençons par une question large. Comme vous savez, il y a trois niveaux de gouvernement au Canada : le fédéral, le provincial et le municipal. Je veux porter votre attention en particulier sur le gouvernement fédéral. Pouvez-vous noter sur papier ce que, d'après vous, le gouvernement fédéral a le mieux fait au cours de la dernière année? Puis, notez ce qui, d'après vous, a été la pire erreur du gouvernement fédéral au cours de la dernière année.

Voyons ce que vous avez écrit. Quelle est, à votre avis, la meilleure chose qu'ait faite le gouvernement?

Et sa pire erreur?

3. L'économie du Canada et les déficits (15 minutes)

Concentrons-nous sur les questions économiques. Quel mot utiliseriez-vous pour décrire l'état actuel de l'économie canadienne?

Diriez-vous que les choses vont mieux ou plus mal qu'il y a un an?

SI MIEUX OU PLUS MAL : De quelle façon?

Comment se portera l'économie au cours de l'année qui vient, selon vous? Pensez-vous qu'elle se portera mieux ou plus mal l'an prochain? Pourquoi? Pourquoi pas?

Que percevez-vous comme les pires menaces pour l'économie canadienne au cours de l'année qui vient?

Que peut faire le gouvernement du Canada pour améliorer l'état de l'économie, selon vous?

EXPLORER : Pensez-vous qu'investir dans l'infrastructure stimulerait l'économie? Comment?

Je voudrais maintenant porter votre attention sur la situation financière du gouvernement du Canada. D'abord, quelle est actuellement la situation financière du gouvernement? Accuse-t-il un surplus ou un déficit? A-t-il encaissé plus qu'il n'a dépensé ou dépensé plus qu'il n'a encaissé?

En fait, le gouvernement fédéral a accusé des déficits à chacune des dernières années. Qu'en pensez-vous? Est-ce un sujet qui vous préoccupe personnellement ou dont vous ne faites pas grand cas?

S'IL VOUS PRÉOCCUPE : Pourquoi le déficit vous préoccupe-t-il?

Pensez-vous que le gouvernement devrait chercher à équilibrer son budget aussi vite que possible d'ici un an ou deux ou n'est-ce pas une priorité pour vous en ce moment?

SI OUI : Et si équilibrer le budget nécessitait de réduire des programmes gouvernementaux ou d'augmenter les impôts?

SI NON : Pouvez-vous nous dire pourquoi vous le pensez?

4. Formation professionnelle (15 minutes)

Je veux parler des gens qui suivent une formation pour accroître leurs compétences lorsqu'ils sont sur le marché du travail. Je pense à une personne qui détient déjà un diplôme ou un certificat dans son domaine, mais qui continue de suivre des cours ou de la formation.

Comment appelle-t-on cela? Quelle est l'expression qu'on utilise?

EXPLORER : L'éducation permanente? L'éducation continue? Le développement de compétences? Le développement professionnel?

Certains parlent d'« augmentation de compétences ». Avez-vous déjà entendu cette expression?

Dans quelle mesure estimez-vous que les travailleurs canadiens doivent augmenter leurs compétences davantage qu'auparavant?

Pourquoi pensez-vous que les travailleurs doivent augmenter leurs compétences davantage qu'auparavant?

Combien d'entre vous suivent aujourd'hui des cours de formation professionnelle? Quel genre de formation recherchez-vous?

Combien d'entre vous ont accès à des cours de formation professionnelle offerts par votre employeur?

Pensez-vous pouvoir « augmenter vos compétences » autant que vous le voulez ou que vous en avez besoin, ou y a-t-il des obstacles – au travail ou à la maison – qui vous en empêchent?

Quels sont ces obstacles? EXPLORER : manque de temps/d'adaptabilité, obstacles financiers, etc.

Il se peut que l'éducation permanente ou l'augmentation de compétences coûte cher. Que peut faire le gouvernement fédéral pour les rendre plus abordables, puisqu'il est probable que de plus en plus de gens en auront besoin dans l'avenir?

Êtes-vous au courant de programmes actuels permettant aux Canadiens d'épargner pour ce genre de formation? EXPLORER : REER/Programme d'éducation permanente, etc.

Et si le gouvernement fédéral et vous – comme individus – pouviez financer conjointement vos projets ou besoins futurs de formation (par exemple, par des primes en vertu de l'assurance emploi ou d'un autre programme?) Dans ce genre de plan, si vous mettiez de l'argent de côté, le montant pourrait être égal d'une forme ou d'une autre par le gouvernement. Cet argent pourrait servir à de la formation plus tard dans votre vie. Qu'en pensez-vous? Vous verriez-vous épargner de la sorte?

Et si le programme du gouvernement était conçu de manière « ouverte », c'est-à-dire que vous pourriez choisir le type de formation que vous voulez (non pas le gouvernement ni l'employeur, mais vous). Vous pourriez même acquérir les compétences nécessaires pour changer de carrière – qu'en pensez-vous?

Quels sont les domaines dans lesquels vous aimeriez augmenter vos compétences?
(ex. science/technologie/génie/mathématiques, métier spécialisé comme électricien, etc.)

Si le gouvernement soutenait la formation continue, croyez-vous que cela pourrait apaiser les inquiétudes que les gens peuvent éprouver pour leur revenu ou leur sécurité d'emploi?

5. Logement abordable et aide à l'achat d'une première maison (15 minutes)

Passons à la question du logement. Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus par rapport au logement dans cette ville?

EXPLORER : Logement abordable? Pouvoir vivre dans un quartier sûr près de votre travail?

Est-il important d'être propriétaire plutôt que de louer votre logement? Pourquoi? Pourquoi pas?

Insistons-nous trop sur la propriété alors que la location abordable d'un logement peut être une meilleure solution pour beaucoup de gens?

Si vous cherchiez maintenant à acheter votre première maison, seriez-vous disposé à contracter un prêt hypothécaire et à effectuer les paiements dans l'environnement actuel?

Que pourrait faire le gouvernement pour rendre le logement plus accessible et plus abordable?

Pensez-vous que le gouvernement devrait soutenir les particuliers qui veulent acheter une maison, peut-être par un financement supplémentaire ou le financement d'un acompte?

Certains disent pouvoir se permettre de contracter un prêt hypothécaire et d'acheter une maison si le prix est raisonnable, c'est juste qu'on construit trop peu de maisons à prix abordable où ils habitent. Mais les subventions directes du gouvernement à l'achat d'une maison pourraient conduire à l'augmentation de la demande sur le marché immobilier et, par conséquent, à l'augmentation des prix. Dans un tel cas, voudriez-vous toujours que le gouvernement offre une aide financière directe à l'achat d'une maison?

À l'inverse, serait-il plus sage que le gouvernement subventionne la construction de nouvelles maisons pour augmenter l'offre et peut-être diminuer le coût des maisons?

6. Accès aux médicaments d'ordonnance (15 minutes)

Le dernier sujet que je veux aborder est l'accès aux médicaments d'ordonnance. Dans quelle mesure pensez-vous qu'il y a un problème au Canada pour les gens qui ne peuvent se permettre d'acheter les médicaments dont ils ont besoin?

Comment payez-vous maintenant vos médicaments d'ordonnance?

EXPLORER : Avantages sociaux liés à l'emploi? Programmes gouvernementaux? De votre poche?

Avez-vous déjà entendu parler de « l'assurance-médicaments »? Qu'est-ce que ça signifie pour vous? Y a-t-il une autre expression que vous utiliseriez pour décrire ce concept?

Comment pouvons-nous nous assurer que tous au Canada ont accès aux médicaments dont ils ont besoin?

Je vais décrire deux méthodes différentes de couverture des médicaments. Pensez à l'option que vous préférez.

L'une serait que le gouvernement assume tous les frais de médicaments, comme pour l'assurance maladie. Ce serait un programme universel qui remplacerait les régimes d'assurance médicaments offerts au travail. Que pensez-vous de cette idée?

Certains disent que cette méthode coûterait des milliards de dollars. Seriez-vous quand même favorables à ce genre de programme? Et si ça signifiait que vous devriez payer des impôts plus élevés ou d'autres frais comme des franchises, des primes ou des co-paiements?

Une autre méthode serait d'offrir une aide supplémentaire à l'achat de médicaments à ceux qui ne disposent pas d'assurance dans leur lieu de travail – comme les petits salariés qui n'ont pas d'avantages sociaux dans le cadre de leur emploi. Que pensez-vous de cette méthode? Si vous préférez cette méthode, comment devrait-elle être payée, selon vous?

EXPLORER : Impôts plus élevés ou primes? Devrait-ce être payé par les employeurs ou les particuliers? Franchises ou co-paiements payés par les particuliers à la pharmacie?

Si on demande une définition :

- Impôts : contributions obligatoires versées aux gouvernements par les particuliers et les entreprises
- Prime : montant annuel fixe, sans rapport au nombre d'ordonnances, qu'un particulier, une famille ou un employeur paie pour la couverture de médicaments
- Co-paiement : somme fixe payée à la pharmacie pour chaque ordonnance
- Franchise : somme fixe que paie un particulier ou une famille à la pharmacie avant de bénéficier de la couverture de médicaments

7. Conclusion (5 minutes)

Nous avons couvert un tas de sujets aujourd'hui et je vous remercie vraiment d'avoir pris le temps de venir faire part de votre opinion. Votre contribution est à la fois très importante et pertinente. Avant de nous quitter, je voulais vous demander si vous avez d'autres remarques que vous voudriez porter à l'attention du gouvernement du Canada sur les questions que nous avons abordées.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

Annexe D : Questionnaire de recrutement

21 décembre, 2018

Environics Research Group Limited
Groupes de discussion sur l'économie du Canada
Finance Canada
PN10221
Recrutement pour les groupes de discussion

Nom du répondant: _____

N° de téléphone résidentiel :: _____

N° de téléphone d'affaires : _____

Groupe n°: _____

Recruteur : _____

GROUPE 9	GROUPE 10
Trois-Rivières	Trois-Rivières
Lundi, le 28 janvier	Lundi, le 28 janvier
17 h 30	19 h 30
Faible/moyen revenu	Revenu élevé

11 recrutés par session.

« Revenu élevé » est défini comme toute personne ayant un revenu annuel personnel de plus de 80 000 \$ ou toute personne dans un foyer avec des revenus multiples avec un revenu annuel du foyer de plus de 100 000 \$. Dans Halifax, un revenu annuel personnel de plus de 60 000 \$ ou un revenu du foyer de plus de 80 000 \$ compte aussi comme « revenu élevé. » Dans Trois-Rivières, un revenu annuel personnel de plus de 35 000 \$ ou un revenu du foyer de plus de 50 000 \$ compte aussi comme « revenu élevé. »

Bonjour, mon nom est _____ de Environics Research. Nous téléphonons aujourd'hui pour inviter des participants à assister à un groupe de discussion que nous menons actuellement de la part du Gouvernement du Canada pour examiner les questions autour de l'état actuel de l'économie canadienne. Cette étude est un projet de recherche, pas une tentative de vendre ou de commercialiser quoi que ce soit. Votre participation à la recherche est entièrement volontaire, confidentiel et votre décision d'y participer ou non n'affectera en rien les interactions que vous pourriez avoir avec le gouvernement.

Le format est une discussion « table ronde » mené par un professionnel de la recherche. Une bande audio de la session sera produite à des fins de recherche. Les bandes ne seront utilisées que par le professionnel de la recherche pour aider à préparer le rapport sur les résultats de la recherche et seront détruites une fois le rapport terminé. Toute information recueillie, utilisée et/ou dévoilée sera utilisée qu'à des fins de recherche seulement et sera traitée conformément aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

La session durera un maximum d'une heure et 45 minutes et vous recevrez une somme en argent comptant en guise de remerciement pour assister à la session. Est-ce que vous nous permettez de vous poser quelques questions additionnelles, à vous ou à quelqu'un d'autre dans votre foyer, afin de voir si vous qualifiez pour notre étude? Ceci prendra environ 5 minutes.

NB : Si un participant demande des informations sur la firme de recherche qui mène l'étude, vous pouvez leur dire : Environics Research est situé au 33, rue Bloor Est, bureau 900, Toronto Ontario et peuvent être rejoint au 416-920-9010.

Oui1 – **CONTINUER**

Non2 – **REMERCIER ET TERMINER**

1. Est-ce que vous, une personne de votre foyer ou de votre famille immédiate travaillez pour :

Type	Non	Oui
Une firme d'étude de marché, de communications ou de relations publiques ou une agence de publicité		
Un media (radio, télévision, journaux, revues, etc.)		
Un ministère ou un organisme du gouvernement fédéral		
Un parti politique		

SI OUI À L'UN CI-DESSUS – **REMERCIER ET TERMINER**

2. INDIQUER :

Homme 1 répartition 50/50

Femme 2

3. Combien de personnes, y compris vous-même, vivent dans votre foyer?

Une POSER LA Q. 4

Deux PASSER À LA Q. 5

Trois PASSER À LA Q. 5

Quatre ou plus PASSER À LA Q. 5

SI SEULEMENT UNE PERSONNE DANS LE FOYER, DEMANDER :

4. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux à votre revenu annuel personnel total, avant impôt, pour 2018?

LIRE

01 - Moins de 30 000 \$ GROUPE 9

02 - 30 000 \$ à 60 000 \$ GROUPE 9

03 - 60 000 \$ à 80 000 \$ GROUPE 10

04 - 80 000 \$ à 100 000 \$ GROUPE 10

05 - 100 000 \$ à 150 000 \$ GROUPE 10

06 - 150 000 \$ et plus GROUPE 10

99 - REFUS/NSP/PR TERMINER

DEMANDER À TOUS LES FOYERS AVEC PLUS D'UNE PERSONNE

5. Laquelle des catégories suivantes correspond au revenu annuel total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer, pour 2018? LIRE

- 01 - Moins de 30 000 \$ GROUPE 9
- 02 - 30 000 \$ à 60 000 \$ GROUPE 9
- 03 - 60 000 \$ à 80 000 \$ GROUPE 9
- 04 - 80 000 \$ à 100 000 \$ GROUPE 10
- 05 - 100 000 \$ à 150 000 \$ GROUPE 10
- 06 - 150 000 \$ et plus GROUPE 10
- 99 - REFUS/NSP/PRTERMINER

DEMANDER À TOUS

6. On nous a demandé de parler avec des participants de différentes catégories d'âges. Pour pouvoir le faire de façon efficace, je vous demanderais de bien vouloir me donner votre âge exacte s.v.p.?

_____. INSCRIRE

OBTENIR UN MIXTE

- Moins de 18 ans TERMINER
- 18-24 ans 1
- 25-34 ans 2
- 35-44 ans 3
- 45-54 ans 4
- 55-64 ans 5
- 65-74 ans 6
- 75 ans ou plus TERMINER

7. Pourriez-vous me dire quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez terminé?

OBTENIR UN MIXTE

- | | |
|----------------------------------|---|
| Secondaire non terminé seulement | 1 |
| Secondaire terminé | 2 |
| Certificat d'une école de métier | 3 |
| Post-secondaire non terminé | 4 |
| Post-secondaire terminé | 5 |
| Diplôme universitaire | 6 |

8. Travaillez-vous (VÉRIFIER LES QUOTAS)?

- Temps plein (35 hrs +) 4 minimum
- Temps partiel (moins de 35 hrs) 2 max
- Personne au foyer 1 max
- Étudiant 1 max **Groupe 9**
- Retraité 2 max
- Sans emploi 1 maxi **Groupe 9**

9. Quelle est votre occupation actuelle?

- Type d'emploi
- Type d'entreprise

SI MARIÉ(E) DEMANDER : QUELLE EST L'OCCUPATION DE VOTRE CONJOINT(E)?

Type d'emploi

Type d'entreprise

TERMINER SI L'OCCUPATION EST LIÉE AUX EXCLUSIONS À LA Q. 1

10. Quelle est votre origine ethnique?

11. On demande aux personnes qui participent à des groupes de discussion d'émettre leurs opinions et commentaires. Dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise d'émettre vos opinions devant d'autres personnes? Vous sentez-vous....(lire la liste)

Très à l'aise	1 - MIN 5 PAR GROUPE
Assez à l'aise	2
Pas très à l'aise	3 TERMINER
Très mal à l'aise	4 TERMINER

12. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion ou à un entretien face-à-face où l'on vous a remis une somme d'argent, ici ou ailleurs?

Oui	1 MAXIMUM 5 PAR GROUPE
Non	2(PASSER À LA Q.16)

SI OUI, DEMANDER :

13. À quand remonte la dernière fois que vous avez participé à une de ces discussions?

(TERMINER SI AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS)

14. À combien de groupes ou d'entretiens face-à-face avez-vous participé au cours des 5 dernières années?

(PRÉCISER)

SI 5 OU PLUS, TERMINER.

15. Quels étaient les sujets que vous avez discuté dans les groupes ou d'entretiens face-à-face au cours des 5 dernières années?

(PRÉCISER)

SI ECONOMIE OU FINANCE – TERMINER

16. On demande parfois aux participants d'écrire leurs réponses sur un questionnaire. Y a-t-il une raison quelconque pour laquelle vous ne pourriez pas participer? Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter avec vous. (Ajouter déficience auditive)

Oui	1 TERMINER
Non	2 CONTINUER

NOTE : TERMINER SI LE RÉPONDANT DIT QU'IL A UN PROBLÈME DE VUE OU D'AUDITION, UN PROBLÈME DE LANGUE ÉCRITE OU VERBALE, UNE INQUIÉTUDE À NE PAS POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT.

17. J'aimerais vous inviter à participer à une session d'un groupe de discussion où vous pourrez échanger vos opinions dans une discussion animée avec les autres canadiens de votre communauté. La session sera enregistrée et observée, mais votre participation sera confidentielle. Acceptez-vous de participer au groupe de discussion

Oui 1 CONTINUER
Non 2 TERMINER

18. Nous vous contacterons à nouveau avant la date de la session pour confirmer votre présence. Êtes-vous d'accord avec cela?

Oui 1 CONTINUER
Non 2 TERMINER

INTERVIEWEUR DIRE AU RÉPONDANT :

VEUILLEZ APPORTER AVEC VOUS UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO QUI POURRAIT VOUS ÊTRE DEMANDÉ SUR PLACE

19. La session durera environ une heure et demi, mais nous demandons aux participants d'arriver 15 minutes avant le début de la session. Est-il possible pour vous d'être présent à la salle de recherche 15 minutes avant le début de la session?

Oui 1 CONTINUER
Non 2 TERMINER

J'aimerais vous inviter à un groupe de discussion qui aura lieu _____. La session durera 2 heures au total et vous recevrez **100 \$** en guise de remerciement pour votre participation.

Location :

Trois-Rivières – Lundi, le 28 janvier (17h30-19h30 et 19h30-21h30)

Holiday Inn Express

2000 rue des Grand-Marches

Tel: (819) 841-4774

INTERVIEWERS :Veuillez dire au répondant que les groupes sont petits et que toute personne qui ne se présente pas ou qui annule à la dernière minute compromettront le projet. Assurez-vous qu'ils savent que leurs opinions sont importantes pour nous et que nous sommes sérieux de savoir ce qu'ils ont à offrir.

NOTE :VEUILLEZ DIRE AUX RÉPONDANTS QU'ILS RECEVRONT UNE CONFIRMATION PAR TÉLÉPHONE LA JOURNÉE AVANT LE GROUPE. SI POUR UNE RAISON QUELCONQUE ILS N'ONT PAS EU DE NOS NOUVELLES ILS DEVRAIENT NOUS CONTACTER AU _____. SI LEUR NOM N'EST PAS SUR LA LISTE DE PRÉSENCE, ILS NE SERONT PAS ADMIS AU GROUPE DE DISCUSSION. SI UN RÉPONDANT A DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE, ILS DEVRAIENT ÉGALEMENT NOUS CONTACTER À CE NUMÉRO

Annexe E : Questionnaire

14 février 2019

**Ministère des Finances Canada -
Sondage sur les attitudes à l'égard de l'économie canadienne
(hiver 2019)**

Bonjour/Hello, je m'appelle ____ et je vous appelle de la part d'Environics, au nom du gouvernement du Canada. Nous menons un sondage sur les attitudes et opinions de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Préférez-vous continuer en français ou en anglais?/ Would you prefer that I continue in English or French?/ **[AU BESOIN : « Thank you. Someone will call you back shortly to do the survey in English. »]**

Anglais	1
Français	2

Le sondage durera environ 12 minutes, et vos réponses demeureront strictement anonymes et confidentielles. Vous pouvez, à tout moment au cours de ce sondage, refuser de répondre à une question en particulier si vous le souhaitez.

Votre participation est entièrement volontaire. Cet appel pourrait être écouté ou enregistré à des fins de contrôle de la qualité. Ce sondage est enregistré auprès de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM). Tous les renseignements fournis seront traités conformément aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

POUR LES RÉPONDANTS QUI UTILISENT UN TÉLÉPHONE FIXE : Pourrais-je parler à la personne dans votre ménage qui est âgée de 18 ans ou plus et qui a été la dernière à célébrer son anniversaire? Serait-ce vous? [SI CETTE PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, PLANIFIER UN RAPPEL.]

POUR LES RÉPONDANTS QUI UTILISENT UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE : Êtes-vous âgé d'au moins 18 ans?

POUR LES RÉPONDANTS QUI UTILISENT UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE, POSER LES QUESTIONS A ET B.

A Êtes-vous dans un endroit sécuritaire pour parler? Vous n'êtes pas, par exemple, au volant d'un véhicule automobile?

Oui [SE PRÉSENTER À NOUVEAU, AU BESOIN]

Non [PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR UN RAPPEL (DATE/HEURE)]

B À la maison, avez-vous une ligne téléphonique traditionnelle autre qu'un téléphone cellulaire?

Oui VÉRIFIER LES QUOTAS

Non VÉRIFIER LES QUOTAS

[POUR LES RÉPONDANTS QUI UTILISENT UN TÉLÉPHONE FIXE, INSCRIRE LA RÉGION QUI FIGURE DANS L'ÉCHANTILLON]

[POUR LES RÉPONDANTS QUI UTILISENT UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE, POSER LA QUESTION C.]

C Dans quelle province ou quel territoire demeurez-vous? NE PAS LIRE LA LISTE.

Terre-Neuve-et-Labrador	1
Île-du-Prince-Édouard	2
Nouvelle-Écosse	3
Nouveau-Brunswick	4
Québec	5
Ontario	6
Manitoba	7
Saskatchewan	8
Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13

D Sexe [NE PAS DEMANDER : Noter la réponse par observation.]

Femme	1
Homme	2

E Quelle est votre année de naissance?

[INSCRIRE L'ANNÉE – XXXX]

9999 – [NE PAS LIRE] Je ne sais pas/je refuse de répondre

[SI LE RÉPONDANT REFUSE DE PRÉCISER L'ANNÉE, DEMANDER :]

Pourriez-vous nous dire auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez? **LIRE LA LISTE.**

18 à 34 ans	1
35 à 49 ans	2
50 à 54 ans	3
55 à 64 ans	4
OU 65 ans et plus	5
[DO NOT READ] Je refuse de répondre	99

SONDAGE PRINCIPAL

Évaluation de l'économie

1A. (T) Songez aux enjeux auxquels le Canada doit faire face à l'heure actuelle; sur lequel de ces enjeux le gouvernement du Canada devrait-il le plus axer ses efforts, selon vous? [INSCRIRE LA PREMIÈRE RÉPONSE.]

[AUCUNE LISTE PRÉCODÉE – NOTE À L'INTERVIEWEUR : INSCRIRE D'ABORD LA PREMIÈRE RÉPONSE. TOUTES LES AUTRES RÉPONSES DEVRONT ÊTRE INSCRITES À L'ÉCRAN SUIVANT.]

99 – [NE PAS LIRE] Je ne sais pas/je refuse de répondre – PASSER À LA QUESTION 2.

1B. (T) Y a-t-il d'autres enjeux? [AU BESOIN : Songez aux enjeux auxquels le Canada doit faire face à l'heure actuelle; sur lequel de ces enjeux le gouvernement du Canada devrait-il le plus axer ses efforts, selon vous?]

INSCRIRE MOT POUR MOT - [PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES]

99 – [NE PAS LIRE] Je ne sais pas/je refuse de répondre

Q2. (T) Comment évaluez-vous l'état des éléments suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous jugez cet état désastreux et 10, que vous le jugez excellent. [VARIER ALÉATOIREMENT L'ORDRE DES ITEMS b À f.] RÉPÉTER L'ÉCHELLE AU BESOIN.

- a. L'état actuel de l'économie canadienne?
- b. L'état actuel de l'économie américaine?
- c. L'état actuel de l'économie du/de/de la/de l'[PROVINCE]?
- d. Le prix actuel de l'essence?
- e. L'état actuel de votre situation financière personnelle?

Désastreux	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Excellent	10
NON SUGGÉRÉ	
Incertain(e)	99

Q3. Dans quelle mesure, s'il y a lieu, la possibilité qu'un membre de votre ménage ou vous-même vous retrouviez sans emploi au cours des six prochains mois vous préoccupe-t-elle? Veuillez répondre à

l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que cela ne vous préoccupe pas du tout et 10, que cela vous préoccupe énormément.

Ne me préoccupe pas du tout	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Me préoccupe énormément	10
NON SUGGÉRÉ	
Ne s'applique pas/retraité/sans emploi	98
Je ne sais pas	99

Confiance dans l'économie

Nouvelle question

Q5. Dans quelle mesure chacun des éléments suivants constitue-t-il, selon vous, une indication de la bonne santé de l'économie canadienne? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1

signifie qu'un élément ne constitue pas du tout une indication de cette bonne santé et 10, qu'il en constitue une indication extrêmement importante.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT A-H

- a. Si le Canada maintient sa cote de crédit triple A
- b. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si l'économie canadienne crée de nouveaux emplois/si le taux de chômage diminue
- c. Si la valeur du dollar canadien augmente
- d. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le déficit du gouvernement fédéral diminue/si le déficit du gouvernement fédéral est éliminé
- e. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le ratio dette-PIB diminue/si l'économie canadienne croît plus rapidement que sa dette
- f. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le salaire moyen des Canadiens augmente/si le salaire moyen des Canadiens augmente plus rapidement que le taux d'inflation
- g. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 : Si le taux de pauvreté diminue/si le nombre de sans-abri diminue
- h. Si le taux d'endettement des ménages canadiens diminue

Pas du tout une indication	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Indication extrêmement importante	10
NON SUGGÉRÉ	
Je ne sais pas	99

Logement abordable et aide aux acheteurs d'une première propriété (NOUVELLE QUESTION)

Passons maintenant à un autre sujet...

Q6. Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre résidence?

SI NÉCESSAIRE : Par « propriétaire », nous entendons également les personnes qui effectuent des paiements hypothécaires pour leur propre résidence.

Propriétaire	1
Locataire	2

NON SUGGÉRÉ

Ni oui ni non (je demeure chez mes parents, des proches, etc.) 3

Je ne sais pas/je refuse de répondre 9

Q7a. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 7A / 7B: Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1

signifie que vous êtes fortement en désaccord avec un énoncé et 10, que vous êtes fortement en accord avec celui-ci.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT A-H

- a. Si vous deviez acheter une propriété aujourd'hui, il vous serait facile de trouver un endroit abordable et situé dans un quartier sécuritaire
- b. SI LOCATAIRE À Q6, DEMANDER : Votre loyer est abordable compte tenu du revenu actuel de votre ménage
- c. SI PROPRIÉTAIRE À Q6, DEMANDER : Les coûts associés à votre propriété (y compris les paiements hypothécaires et les taxes foncières) sont abordables compte tenu du revenu actuel de votre ménage
- d. Trop d'importance est accordée au fait d'être propriétaire d'une maison, alors qu'un logement locatif abordable s'avère une bonne solution pour plusieurs
- e. Il est très difficile pour les gens d'acheter une propriété de nos jours, étant donné le climat économique actuel
- f. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de répondre à la pénurie de logements abordables au Canada
- g. SI PROPRIÉTAIRE À Q6, DEMANDER : Il était extrêmement important pour vous d'être propriétaire plutôt que locataire
- h. SI LOCATAIRE À Q6, DEMANDER : Il est extrêmement important pour vous d'être en mesure d'être propriétaire d'une maison dans l'avenir

Fortement en désaccord	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Fortement en accord	10
NON SUGGÉRÉ	
Je ne sais pas	99

Q7b. DIVISER L'ÉCHANTILLON 50-50 7A / 7B: Afin de répondre au problème d'abordabilité des logements, dans quelle mesure chacun des éléments suivants devrait-il, selon vous, constituer une priorité pour le gouvernement fédéral? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1

signifie qu'un élément ne devrait pas du tout constituer une priorité pour le gouvernement fédéral et 10, qu'il devrait constituer une priorité extrêmement élevée.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT A-H

- a. Les acheteurs étrangers qui acquièrent des propriétés dans lesquelles ils n'ont pas l'intention d'habiter
- b. Les investisseurs qui achètent des propriétés dans le seul but de les revendre, sans y habiter
- c. Le coût élevé du versement initial
- d. Le coût élevé des paiements hypothécaires
- e. La pénurie de logements abordables

Pas du tout une priorité	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Priorité extrêmement élevée	10
NON SUGGÉRÉ	
Je ne sais pas	99

Formation permanente et perfectionnement professionnel (NOUVELLE QUESTION)

Voici maintenant quelques questions portant sur la formation permanente et le perfectionnement professionnel. Veuillez noter que ce type de formation peut comprendre des cours théoriques OU des programmes de formation et d'acquisition de compétences.

Q8. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que vous êtes fortement en désaccord avec un énoncé et 10, que vous êtes fortement en accord avec celui-ci.

RÉPARTIR AU HASARD A-D

- La main-d'œuvre canadienne a des compétences qui sont adaptées à notre économie en constante évolution
- Dans un monde en constante évolution, les gens doivent sans cesse acquérir de nouvelles compétences afin de demeurer employables
- De nombreux Canadiens renoncent à profiter des programmes de formation ou de perfectionnement professionnel dont ils ont besoin en raison du coût de ces derniers
- Le gouvernement fédéral a la responsabilité de faciliter l'accès des Canadiens aux programmes de formation professionnelle

Fortement en désaccord	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Fortement en accord	10
NON SUGGÉRÉ	
Je ne sais pas	99

Q9. Êtes-vous présentement inscrit à un programme de formation ou de perfectionnement professionnel, ou prévoyez-vous vous inscrire à un tel programme?

Oui, j'y suis présentement inscrit	1
Oui, je prévois m'y inscrire	2
Non, je n'y suis pas inscrit ou ne prévois pas m'y inscrire	3
NON SUGGÉRÉ	
Ne s'applique pas	98
Je ne sais pas	99

Q10. Que penseriez-vous d'un programme du gouvernement fédéral grâce auquel les gens seraient amenés à cotiser chaque mois une certaine somme dans un compte d'épargne, somme qui serait par la suite égalée par le fédéral, à des fins de formation permanente? Seriez-vous (DEMANDER À TOUR DE RÔLE : pour ou contre/contre ou pour) un tel programme? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle

de 1 à 10, où 1 signifie que vous seriez tout à fait contre un tel programme et 10, que vous seriez tout à fait pour.

Tout à fait contre	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Tout à fait pour	10
NON SUGGÉRÉ	
Je ne sais pas	99

Q11. Dans quelle mesure serait-il probable que vous profitiez personnellement d'un tel programme, grâce auquel le gouvernement égalerait vos cotisations mensuelles à des fins de formation permanente? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que cela ne serait pas du tout probable et 10, que cela serait extrêmement probable.

Pas du tout probable	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Extrêmement probable	10
NON SUGGÉRÉ	
Ne s'applique pas	98
Je ne sais pas	99

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

LIRE : En terminant, voici quelques questions à des fins démographiques.

F Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint? LIRE LA LISTE SI NECESSAIRE - ARRÊTER LORSQUE LA CATÉGORIE À LAQUELLE CORRESPOND LE RÉPONDANT EST MENTIONNÉE.

Huitième année ou moins	1
Études secondaires en partie	2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	3
Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers	4
Collège, cégep ou autre certificat ou diplôme non universitaire	5
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	6
Baccalauréat	7
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	8

[NE PAS LIRE]

Je préfère ne pas répondre

G Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? LIRE LA LISTE – ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.

Anglais	1
Français	2
Autre	3
[NE PAS LIRE] Je ne sais pas/je refuse de répondre	99

H Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle? Êtes-vous... LIRE LA LISTE ET ARRÊTER LORSQUE LA CATÉGORIE À LAQUELLE CORRESPOND LE RÉPONDANT EST MENTIONNÉE. N'ACCEPTER QU'UNE SEULE RÉPONSE.

Travailleur(se) à temps plein, c'est-à-dire 35 heures ou plus par semaine	1
Travailleur(se) à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine	2
Travailleur(se) autonome	3
Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi	4
Étudiant(e) à temps plein	5
Retraité(e)	6
Je ne fais pas partie de la population active [PERSONNE AU FOYER À TEMPS PLEIN, SANS EMPLOI, NE CHERCHANT PAS DE TRAVAIL]	7
[NE PAS LIRE]	
Autre [NE PAS PRÉCISER]	98
Je refuse de répondre	99

H2 SI 1, 2 OU 3 À H, DEMANDER : Croyez-vous que vous ferez sensiblement le même travail dans dix ans, que vous aurez un autre emploi ou que vous serez à la retraite ou ne travaillerez pas?

Même travail	1
Autre emploi	2
À la retraite/je ne travaillerai pas	3
Je ne sais pas/incertain(e)	99

H3 SI 1 OU 2 À H2, DEMANDER : Le travail que vous faites en ce moment existera-t-il toujours dans dix ans?

Oui, il existera toujours	1
Non, il n'existera plus	2
Je ne sais pas/incertain(e)	99

H4 SI 2 À H3, DEMANDER : Pourquoi croyez-vous que ce travail n'existera plus dans dix ans?

INSCRIRE MOT POUR MOT

Je ne sais pas/incertain(e)	99
-----------------------------	----

I Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le revenu total combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts? LIRE LA LISTE ET ARRÊTER LORSQUE LA CATÉGORIE À LAQUELLE CORRESPOND LE RÉPONDANT EST MENTIONNÉE.

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ et plus	7
[NE PAS LIRE] Je refuse de répondre	99

J Y a-t-il des enfants de moins de 18 ans qui demeurent actuellement dans votre foyer?

Oui	1
Non	2

K Pour terminer, afin de mieux comprendre la façon dont les résultats varient d'une région à l'autre, puis-je avoir les six caractères de votre code postal?

ACCEPTER LES TROIS PREMIERS CARACTÈRES SI LE RÉPONDANT NE VEUT PAS EN DIVULGUER DAVANTAGE.

____ [FORMAT A4A 5B5]

999999 – NSP/PR

Ce sondage a été réalisé pour le compte du ministère des Finances Canada, et est enregistré conformément à la Loi canadienne sur l'accès à l'information. Merci de votre participation.

INSCRIRE :

Langue de l'entrevue

Anglais 1

Français 2